



MERCUROL
VEUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

Coup d'œil

SUR MERCUROL-VEUNES

Janvier 2020

N°9



Vie de la commune



Vie des associations



Conseils municipaux



Histoire et divers



Il y a 100 ans

1920

- Début des années folles, période (1920-1929) marquée par une très forte croissance économique et une intense activité sociale et culturelle
- 4 janvier, naissance du comédien Robert LAMOUREUX
- 10 janvier, mise en application du traité de Versailles
- 17 janvier, Paul DESCHANEL (1) est élu président de la république
- 20 janvier, naissance du magnat de la presse Robert HERSANT
- 24 janvier, décès du peintre italien Amedeo MODIGLIANI. Ci dessous : portrait de Jeanne Hébuterne (2)
- 29 février, naissance de l'actrice Michèle MORGAN (3)
- 10 mars, naissance de l'écrivain, chanteur, musicien Boris VIAN (4)
- Présentation de première machine à laver motorisée lors de la foire de Paris (5)
- 16 mai, l'église canonise Jeanne d'Arc



LE MOT DU MAIRE 3

LA VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie des vœux 2020	4
Commémoration de l'armistice	4
Un nouveau centenaire	5
CCAS : Repas de fin d'année	5
Cérémonie des nouveaux arrivants	6
Concours des maisons fleuries	6
Repas du personnel communal	7
Bibliothèque de Mercurol-Veaunes	7
Un déneigement efficace	8
Une neige dévastatrice	8
Déploiement de la fibre optique	9
Inauguration des escaliers de la tour	9
Illuminations de fin d'année	9
Vie des écoles	10 à 12
Réunion publique	13

INFORMATIONS DIVERSES

information sur les dispositifs d'amélioration de l'habitat	14
Centrale villageoise passerelle energie	14
La poste change d'adresse	15
Ce qui change à partir de cette élection	15
Dépôt d'amiante lié	15

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 16 à 20

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Basket Club Mercurol Chanos-Curson	22
Amicale Boules	24
Football Club Hermitage	25
Les chasseurs participent au nettoyage des chemins	25
Les amis de la tour	26
Quelques nouvelles du Télégraphe de Veaunes	27
Amicale Laïque de Chanos Curson	28
Les conscrits débarquent !	28
MVA	28
La Grappe Dorée	30
Foyer rural de Mercurol-Veaunes	31
Téléthon	31
Farandole « Sou des écoles Mercurol Village »	32

HISTOIRE ET ÉTAT CIVIL 33 à 35

AGENDA 4^{ème} de couverture



LE MOT DU MAIRE

Je viens vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé ainsi que la réussite de tous vos projets.

L'année 2019 restera marquée par des conditions climatiques désastreuses. Après l'orage de grêle du mois de juin, dévastateur pour nos récoltes, s'est installée une grande période de sécheresse. Dès la fin des vendanges la pluie arrive avec de nombreuses précipitations. Le jeudi 14 novembre arrive une neige trop lourde plongeant notre commune, comme tant d'autres, dans l'obscurité totale faisant également de gros dégâts sur les arbres. Nous voyons encore les séquelles au bord de nos routes et dans les bois. A ce jour malgré nos relances permanentes auprès d'Orange de nombreux problèmes subsistent, et nous ne détenons pas les clefs des interventions.

Les 15 et 22 Mars 2020 vont se dérouler les élections municipales. J'ai décidé de continuer à m'investir dans la commune et de porter de nouveaux projets. La loi nous obligeant à une certaine réserve en cette période pré-électorale, je ne peux vous les exposer dans ce bulletin.

Néanmoins je vous informe de la fermeture définitive du bureau de poste sur la place de la République. A partir du 3 février prochain vous pourrez faire toutes vos opérations au bureau de tabacs de M. Clément JEANNELLE situé avenue du Vercors entre le magasin GITEM et le garage automobile.

Je serais donc candidat à ma succession et j'aurai très prochainement le plaisir de vous présenter les candidats qui souhaitent s'investir dans les 6 prochaines années à mes côtés, ainsi que les projets du mandat.

Remerciements à l'ensemble des conseillers municipaux pour leurs présences et leurs implications dans les projets communaux durant ce mandat 2014/2020.

Remerciements à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent dans les associations de notre village. Les différentes manifestations organisées permettent l'échange et la convivialité.

Bienvenus aux nouveaux commerçants : boulangerie, photographe et bureau de tabacs.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2020.

Michel BRUNET



INAUGURATION DES ESCALIER DE LA TOUR..... P9



UN NOUVEAU CENTENAIRE..... P5



CÉRÉMONIE DES VŒUX 2020

Dimanche 5 janvier, Michel Brunet maire, Alain Sandon maire délégué et l'ensemble du conseil municipal étaient heureux d'accueillir à l'Espace Eden bon nombre de nos concitoyens (environ 300 personnes) pour la présentation des vœux à l'aube de cette nouvelle année.

Après avoir retracé tous les aléas climatiques qui ont laissé un spectacle de désolation dans bon nombre de secteurs sur notre commune, le maire rappelait les différents dossiers réalisés en 2019 : agrandissement Espace Eden, réfection remparts et escaliers de la tour et la concrétisation très prochainement du passage à l'éclairage public en leds ainsi que le lancement fin février/début mars de la construction de notre nouveau groupe scolaire.

Il soulignait également l'attractivité de notre territoire communal avec l'installation de 60 nouvelles familles sur 2019, un tissu associatif dynamique avec de nombreux bénévoles et de nouveaux commerçants dans le centre bourg.

Il en profitait pour remercier publiquement tous ceux qui œuvrent quotidiennement au service de la population à savoir l'ensemble du personnel communal, pompiers, gendarmes.



Cette cérémonie s'est terminée par des vœux d'harmonie, de partage et de solidarité pour une année 2020 fructueuse et pleine d'enthousiasme.

L'ensemble des participants était convié à partager le verre de l'amitié. ■



Face au temps qui passe et en l'absence de survivants de ce conflit, le souvenir de la première guerre mondiale se fait moins fort pour certains. Le 11 novembre a été l'occasion de travailler à notre souvenir collectif. Se souvenir que des habitants de nos villages se sont battus et sont morts pour défendre notre pays dans la folie de la guerre. Se souvenir des horreurs de la guerre afin que nous réalisions, que nos enfants réalisent, au combien la préservation de la paix, la lutte contre les communautarismes sont des combats bien actuels si nous ne voulons pas revivre de tels événements.

Veaunois et Mercurolois accompagnés de représentants de la caserne des pompiers se sont ainsi retrouvés devant les monuments aux morts de nos deux villages. Marseillaises accompagnées à la trompette, minutes de silences, énumération des citoyens morts pour la France et lectures des discours ont ainsi ponctué ce moment de souvenir.

Les cérémonies se sont clôturées autour d'un verre de l'amitié. ■



UN NOUVEAU CENTENAIRE À MERCUROL-VEAUNES

Le 2 septembre 1919 est né Léon POULENARD et 100 ans plus tard il garde toujours la forme !!!

La preuve, le 7 septembre dernier toute sa famille ainsi que de nombreux amis étaient conviés à l'Espace Eden pour fêter cet anniversaire.

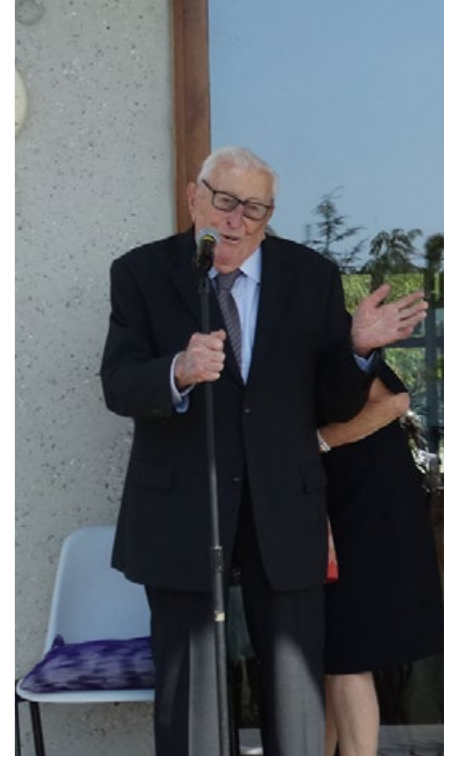
Une vie bien remplie, au service des autres avec des idées plein la tête pour son petit village de Mercurorol à l'époque. Sa famille, Mr le Maire ont essayé de retracer son histoire, ô combien palpitante, mais 100 mots même 100 pages n'ont pas suffi tant il y a des choses à raconter.

Il fut le pionnier pour la mise en place des ramassages scolaires lors de son mandat de président des familles nombreuses du département de la Drôme. Il a relevé différents défis dans ses engagements associatifs ou autres : secrétaire de la chasse(1961), membre de la commission d'aide sociale, administrateur de l'association intercommunale d'aide aux familles(1978), président du club des aînés pendant 7 ans (1994 à 2001).

Léon aime son village, ses concitoyens mais il veut créer du lien et son objectif relancer la fête de la St Vincent. Après un temps de réflexion avec la commune voisine de Crozes-Hermitage, Léon avec le soutien du maire de l'époque Mr Michel DUVERT, fonde le comité des fêtes en 1977 et lance la première fête du vin blanc qui depuis, perdure et maintient toujours ce lien social entre les habitants.

Alors je pense qu'à travers ce bulletin, c'est toute une population qui le remercie pour son investissement sans faille pour notre village, son dévouement, son amabilité, son sourire. Léon est un exemple à suivre dans cette société où le bénévolat disparaît au profit de l'individualisme.

Merci Léon d'être la mémoire du passé de notre commune et encore un très joyeux anniversaire pour tes 100 ans. ■



CCAS : REPAS DE FIN D'ANNÉE POUR NOS AÎNÉS

Judi 5 décembre 2019 à 12h00, beaucoup d'animation du côté de l'Espace Eden. Le CCAS avait le plaisir de recevoir 185 convives de plus de 68 ans pour le repas de Noël, autour de tables bien décorées par Yvette et Alain FLEURET. Cette année, 25 invitations supplémentaires, à ceux nés en 1951, ont été envoyées les invitant à rejoindre « la cour des grands ». Mr le Maire, dans son discours d'ouverture, saluait la mémoire de ceux qui nous ont quittés durant l'année écoulée et rappelait l'importance de cette rencontre pour partager un moment de convivialité avec nos aînés. Il soulignait la présence de notre doyen centenaire Léon POULENARD. La maison Gamon de St. Péray a su régaler les papilles de nos hôtes qui ont également apprécié les vins de nos viticulteurs. Pour animer cette journée, Nathalie a fait vibrer l'Espace Eden de sa magnifique voix en interprétant différents titres de chansons bien connues par notre public. Elle déambulait au milieu des tables pour les inviter à pousser la chansonnette avec elle et quelques timides pas de danse se sont manifestés. Ce fut une journée chaleureuse, riche d'échanges entre tous les participants. ■



CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

C'est un record de participant pour cette cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.

Une trentaine de néo mercurolais-veaunois ont répondu présent sur les 60 invitations envoyées.

C'est l'occasion pour M. le maire de présenter la commune et les services disponibles, qu'ils soient rendus de manière directe ou indirecte.

En conclusion nos invités ont pu s'exprimer pour nous faire part de leurs demandes et de leurs remarques.

Nous établissons la liste à partir des demandes de branchement des compteurs d'eau. Il semblerait que certains soient passés à travers les « gouttes du filet ». Si c'est votre cas, n'hésitez pas à nous le signaler pour un rattrapage sur 2020. ■



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Ce printemps, la commission environnement a organisé le concours des maisons fleuries. Nous vous communiquons le résultat.

Six candidats ont été récompensés.

- M.et Mme Robert BLACHE pour l'ensemble de son œuvre. Une multitude d'espèces florales associée au jardin potager et les commentaires du jardinier font de ce lieu une visite captivante et incontournable.
- M. Robert LARIVIERE : un jardin et balcon très fleuris
- M.et Mme Michel DROUOT au 1 rue des Rosiers : De nombreux rosiers fleurissent cette rue (la bien nommée). Et aussi une haie de rosiers qui vaut le détour, rue des Alpes au nord du village, où se trouve leur jardin potager.
- M.et Mme Martial PLEynet : un jardin toujours impeccable embellit l'entrée du village.
- Mme Régine GAUCHIER : un jardin verdoyant entourant un bassin avec poissons rouges, grenouilles et libellules.
- M.et Mme René RIFFARD : Jardinières fleuries sur le bord de leur fenêtre en harmonie avec les bacs de la rue des Fontaines.
- Bravo et merci à tous les participants motivés. ■



REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL

Mercredi 11 décembre, l'ensemble du personnel communal tout service confondu (administratif, technique et scolaire) était convié au repas de fin d'année. Après une courte réunion d'information en mairie sur les dossiers en cours et les attentes du personnel, le restaurant « L'Abricotine » nous recevait autour d'un délicieux repas bien apprécié de chacun. Les discussions allaient bon train et la soirée permit d'échanger en dehors du cadre mairie. L'heure tardive mit fin aux discussions. ■



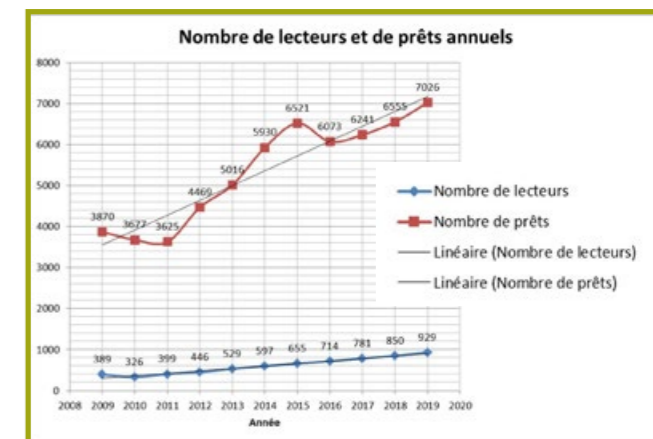
BIBLIOTHÈQUE DE MERCUROL-VEAUNES

L'année 2019 a encore enregistré des records, pour le nombre de lecteurs et de lectrices inscrits à la bibliothèque de Mercurol-Veaunes, et pour le nombre de prêts. L'offre numérique gratuite a également séduit 141 personnes inscrites à la bibliothèque.

Ces résultats sont bien évidemment à mettre au crédit de nos lecteurs et lectrices, mais aussi à celui de l'équipe, à votre service, qui a été aussi mise à l'honneur pour ses talents, dans la vitrine au mois de novembre.

Sachez aussi que plus de 400 livres font l'objet d'un échange avec la médiathèque de Saint-Vallier le vendredi 10 janvier. Venez les découvrir.

Avec la vitrine de fin d'année toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2020 : 366 jours pour lire et pour se cultiver ! ■





UN DÉNEIGEMENT EFFICACE

Le jeudi 14 novembre en fin d'après-midi, la neige s'est mise à tomber. Dès cet instant nous avons mis notre équipe de déneigement en alerte et prête à démarrer.

Vers 2h45 nous avons déclenché l'opération de déneigement. Jean-Paul, Clément, Benoît ont œuvré jusqu'à 7h30. Ils se sont retrouvés parfois bloqués par des arbres tombés sur les routes. Une grande partie des voies étaient dégagées permettant la circulation de nos concitoyens.

Ensuite nos déneigeurs, dès vendredi matin, ont changé d'outils pour enlever les arbres et branches qui obstruaient les voies de circulations.

Nous remercions notre équipe pour leur efficacité et leur disponibilité. ■



UNE NEIGE DÉVASTATRICE

Cette neige tombée le jeudi 14 novembre en fin de journée étaient lourde, beaucoup trop lourde, mettant à terre des arbres parfois centenaires, des branches obstruant les voies de circulation.

Les câbles électriques n'ont pas été épargnés, tout un réseau détruit, plongeant l'ensemble du territoire dans le noir.

Les lignes téléphoniques ont subi le même sort privant la commune de toute communication.

Cette situation a duré pendant plusieurs jours pour la majorité d'entre nous. Pas d'électricité, pas de téléphone, certains se sont trouvés désespérés et démunis devant cette situation exceptionnelle.

Les informations des opérateurs n'ont pas été toujours exactes sur les délais de remise en service. Ils ont sous-estimé l'ampleur des dégâts. Certaines habitations sont restées plus de 10 jours sans électricité et de nombreuses semaines sans téléphone.

Nous avons eu à déplorer des dégâts matériels considérables mais nous n'avons pas eu de victime ! ■



ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Notre commune a été très bien illuminée pour les fêtes de fin d'année. Les décorations ont égayé les rues de nos deux villages. Beaucoup de maisons ont été décorées, plus belles les unes que les autres, formant une féerie de couleurs et de lumière.

Notre service technique a ajouté sa touche person-

nelle. Un orchestre a été fabriqué avec des musiciens fait avec des pots de fleur. Il a été installé sur la terrasse de la place de la République. Au nord du village un igloo est apparu avec son petit pêcheur esquimau décorant le giratoire. Vers la chapelle au sud de la commune, un bonhomme de neige trônait au milieu de la pelouse. ■

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Pour mémoire, 2 secteurs de la commune ont été priorités par Ardèche Drôme Numérique (ADN) à cause du débit extrêmement faible sur ces quartiers:

Au sud-ouest de la commune, le quartier des Chassis, entre l'autoroute et le Rhône

au nord-est, le quartier des Griauges, à la limite de Chavannes.

Pour les Chassis :

A la demande de la direction des routes, pour des raisons de sécurité, Orange a commencé à enfouir les lignes le long de la nationale 7. Les travaux sont temporisés à causes du redéploiement des équipes sur les dégâts occasionnés par l'épisode neigeux. L'objectif est de finir au 1er semestre.

ADN attend la fin de l'enfouissement du réseau Orange pour utiliser ce nouveau réseau sous-terrain pour passer la fibre optique, donc potentiellement à partir du 3ème trimestre.

Une commercialisation par les opérateurs d'une offre "fibre optique" serait envisageable au mieux fin 2020...

Pour les Griauges :

Les études préalables (calcul de charge sur les poteaux pour le réseau aérien, vérification de l'état et de la disponibilité dans les fourreaux pour le réseau sous-terrain...) sont programmées fin 2020. En conséquence les travaux démarreront en 2021 pour une commercialisation dans le meilleur des cas fin 2021.

Pour le reste de notre territoire, comme pour de nombreuses communes rurales, il faudra patienter jusqu'en 2023 pour accéder à une offre fibre optique.

En attendant la nécessité de l'accès à l'Internet Haut Débit ne cesse de s'accroître. Pour répondre à vos difficultés, les solutions par satellite ou box 4G restent les meilleures alternatives à court terme. ■

INAUGURATION DES ESCALIERS DE LA TOUR



La rénovation de la montée de la tour a été officiellement inaugurée le vendredi 4 octobre. C'est entouré du sénateur Gilbert BOUCHET, d'Annie GUIBERT vice-présidente du conseil départemental, Hervé CHABOUD, conseil départemental et de nombreux élus que M. le Maire a sincèrement remercié Mme Sibeud représentant la fondation du Crédit Agricole pour sa précieuse contribution de 16 000 € à ce projet.

Les représentants des associations et des entreprises participantes à cette magnifique rénovation ont accompa-

gné les élus dans l'ascension vers la tour. Si cette ascension reste toujours aussi raide, elle se fait dorénavant dans d'excellentes conditions : rempart sécurisé, escalier en béton désactivée et pierre, rampe en fer forgé, éclairage encastré et 2 bancs pour faire des ... pauses. Mais le superbe panorama à 360° depuis la tour a fait rapidement fait oublier essoufflements et sueur !

Félicitations aux entreprises pour la qualité du travail effectué :

- BOISSET TP pour les escaliers,
- MABBOUX électricité pour les éclairages,
- LADRET conception métallique pour la ferronnerie,
- ADCAVL pour la sécurisation du rempart,

sans oublier les agents du service technique pour les bancs et la végétalisation. ■





MATERNELLES

Les classes de maternelle de l'école du Village (PS/MS, MS/GS et GS) ont réalisé des ateliers cuisine à l'occasion de la semaine du goût. Elles ont fait différents gâteaux à la carotte, à la noisette, aux pommes..., des cookies, des petits sablés mais aussi des petits croissants salés! Les parents ont été invités le lendemain pour un petit-déjeuner dégustatif. Ils ont été nombreux à répondre à l'invitation et les enfants étaient ravis de leur présenter leur travail. ■

CM1-CM2

Mardi 3 décembre Maximilien, un animateur d'Arche Agglo, est venu dans la classe de cm1-cm2 pour nous parler de l'eau et des milieux aquatiques. Il a commencé par nous dire que « l'eau c'est la vie » : de l'eau il y en a partout, pas seulement dans les lacs, les océans... mais aussi dans les plantes, dans le sol et dans nous. Sans eau on ne peut pas survivre plus de trois jours.

L'eau peut être sous différents états : liquide, celle qu'on connaît et aussi celle des nuages et de la buée. Gazeux, à partir de 100°C, c'est la vapeur d'eau qui monte. Solide, en dessous de 0°C, c'est la neige, la glace, la grêle...

L'eau a un cycle depuis la nuit des temps : elle est dans les nuages, elle tombe, elle coule dans les ruisseaux, les rivières, jusqu'aux fleuves qui se versent dans la mer, puis ça s'évapore jusqu'aux nuages et ainsi de suite.

Puis nous avons fait un jeu. Sur une table il y avait dix litres d'eau on disait que c'était toute l'eau de la Terre. On a pris 300 ml et c'était l'eau douce. On a retiré 200 ml et c'était l'eau des glaciers, et encore 100 ml, c'étaient les nappes phréatiques. Et enfin 10 ml et c'était toute l'eau des nuages, des lacs et des rivières.

Dans les nappes phréatiques l'eau souterraine est très propre et même potable.

Maximilien nous a parlé de la pollution, c'est des déchets qui sont dans la mer, dans les rivières... les activités humaines en sont responsables. Certains animaux sont blessés ou tués (les tortues, les poissons, les oiseaux). Même quand on va aux toilettes on pollue, on gaspille trop d'eau douce. ■

Pour nettoyer les égouts il y a les stations d'épuration, avec des grilles, des bassins : au début ça arrête les grosses choses puis il y a des bactéries qui mangent les restes. Mais il reste toujours quelques produits toxiques qui retournent dans les rivières, alors il faut utiliser le moins possible de gel douche, de produit vaisselle etc.

A la fin on a fait une maquette d'un village au bord d'un fleuve et de deux rivières, avec des maisons, une usine de papier, une pisciculture, un camping, des agriculteurs. On mettait des pailles bleues pour l'eau propre, des pailles jaunes pour l'eau pas trop polluée et des pailles rouges pour l'eau très polluée.

Maximilien va revenir pour nous parler des petites bêtes des rivières... on a hâte qu'il revienne. ■

CE2-CM1

Le dernier mardi avant les vacances de Noël, nous sommes allés au cinéma voir « Shawn le mouton: la ferme contre-attaque ».

C'est un film d'animation et les personnages sont faits en pâte à modeler. La technique utilisée est celle du stop motion.

Cette année, nous allons nous aussi créer notre film d'animation avec l'aide d'un intervenant professionnel. Parallèlement avec Laure, notre intervenante de musique, nous allons faire la bande son à l'aide de bruitage.

Ce film était très rigolo, nous vous le conseillons... Un grand merci à Farandole et à la mairie pour ce bon moment. Les élèves de CE2 et de CM1. ■

SORTIE AU CINÉMA DU 17 DÉCEMBRE 2019

Ce mardi 17 Décembre 2019, les classes de maternelle, de CP ainsi que celle de CE1 de l'école de Mercurol se sont rendues au cinéma le Navire à Valence pour une projection de courts-métrages sur le thème du « loup ».

Après un trajet en bus très apprécié des enfants, nous avons été accueillis dans une salle privatisée pour l'occasion.

Les enfants ont pu visionner 6 courts-métrages adaptés d'albums de littérature jeunesse et montrant le loup parfois effrayant et tyrannique mais aussi sensible et touchant ! C'était l'occasion pour eux de changer leur regard sur ce loup souvent rencontré dans les histoires traditionnelles...

Un grand merci à la Mairie de Mercurol ainsi qu'à Farandole qui ont financé cette sortie qui a donné un avant-goût de fêtes de Noël aux enfants ! ■



TÉLÉTHON, VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019

Ce jour là, il y avait du brouillard et il faisait froid. On a sauté à cloche-pied pour se réchauffer en attendant que tout le monde se regroupe. On a lâché les ballons tous ensemble et c'était super beau. Dommage, ils ont vite disparu... sauf les ballons qui sont restés accrochés dans l'arbre de la cour!

La classe de CP ■

NOËL 2019

Nous sommes allés au cinéma à valence pour voir 6 petits films sur les loups. C'était super ! On a même pris le car, pour beaucoup c'était la 1ère fois !

Puis l'après-midi le père Noël est venu nous voir à l'école. Il est gentil il nous a apporté plein de cadeaux pour la classe et un bon goûter.

Les enseignants remercient la mairie et l'association Farandole pour l'organisation de cette belle journée ! ■





ÉCOLE LES CHASSIS

Cette année, l'école compte 58 élèves répartis dans 3 classes : une classe de PS-MS-GS, une classe de CP-CE1 et une classe de CE2-CM1-CM2.

L'équipe pédagogique est composée de trois enseignantes, d'une ATSEM et d'une AESH.

Toute l'école participe au dispositif « Ecole et Cinéma » qui permet aux élèves de voir et de travailler sur des films du patrimoine français et mondial.

Le vendredi 6 décembre 2019, les enfants de l'école ont participé au lâcher de ballon organisé par les bénévoles du Téléthon.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont par ailleurs pu bénéficier de l'intervention de deux bénévoles de l'AFM, qui sont venues leur expliquer ce que sont l'AFM et le Téléthon. De plus, grâce à leurs explications claires et adaptées aux enfants, ceux-ci ont

pu comprendre ce qu'étaient les maladies génétiques et ainsi les sensibiliser au handicap.

Le dimanche 15 décembre 2019 a eu lieu notre traditionnel Loto organisé par l'Amicale Laïque des Chassis. Cette année encore, de nombreux joueurs se sont rassemblés à la salle des Chassis afin de participer à cette journée. Une partie des bénéfices permet à l'Amicale Laïque de contribuer au financement des sorties organisées par l'école.

Nous poursuivons notre sensibilisation au tri et au recyclage en participant aux programmes Terracycle. Nous récupérons pour les recycler les capsules de Tassimo, les gourdes de compostes, les instruments d'écriture, les dosettes Dolce Gusto... Alors à vos recyclages !!! Et pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter. ■



RÉUNION PUBLIQUE

Le projet du nouveau groupe scolaire et bibliothèque poursuit sa route. Vous avez ainsi été nombreux à venir le 12 septembre à l'Espace Eden pour la réunion publique de présentation du projet.

Monsieur BERRUET du groupe ICARE, porteur du projet de construction, a ainsi pu présenter les choix constructifs (matériaux, chauffage...) et l'organisation des bâtiments. Les nombreuses questions posées ont démontré tout l'intérêt que vous portez à ce projet structurant pour notre commune.

Après l'obtention du permis de construire, le lancement du chantier est prévu début mars 2020 pour une livraison fin avril 2021. ■



ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR LES DISPOSITIFS D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Rénover ou adapter votre logement ... Vous prévoyez d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique, adapter votre logement au handicap ou à la perte d'autonomie, réaliser des travaux sur un logement en mauvais état, engager une rénovation énergétique plus poussée (BBC) ?

Les élus du conseil d'agglomération du 13 novembre dernier ont validé un règlement d'aides aux travaux de 500€ à 5 000€ qui entrera en vigueur courant 2020. Ces aides traduisent la volonté d'agir de l'agglomération sur l'habitat dégradé, la rénovation énergétique, les logements vacants, l'acquisition amélioration en centralité et l'habitat indigne.

Ces aides seront soumises aux critères d'éligibilité de l'ANAH. Elles pourront être complémentaires aux aides d'autres partenaires.

Elles s'adresseront aux propriétaires qui occupent leur logement. Les propriétaires de logements mis en location pourront également y prétendre pour réaliser des travaux en vue de proposer un logement de qualité à des ménages modestes en contrepartie d'avantages fiscaux et d'aides publiques.

ARCHE AGGLO VOUS ACCOMPAGNERA DANS VOTRE PROJET PAR :

- un accompagnement technique personnalisé ;
- la recherche des financements possibles pour équilibrer votre projet (Action logement, le département de la Drôme, l'ANAH ...).

Dès l'entrée en vigueur du nouveau dispositif, le site internet d'ARCHE Agglo sera mis à jour pour vous apporter les infos complémentaires : <https://www.archeagglo.fr>

CENTRALE VILLAGEOISE PASSERELLE ÉNERGIE

D'Ardèche en Hermitage, des citoyens se mobilisent pour la transition énergétique

Convaincus de la nécessité d'évoluer vers plus d'énergies renouvelables, un groupe de citoyens s'est constitué pour être acteurs de la transition énergétique sur le territoire d'ARCHE Agglo. Soutenue par l'association des Centrales Villageoises, cette démarche se concrétisera au printemps 2020, par la création de PASSERELLE ENERGIE, société locale et coopérative de production photovoltaïque.

QUEL OBJECTIF ?

Développer des centrales photovoltaïques en toitures de nos maisons, nos bâtiments publics ou encore des entreprises du territoire.

POURQUOI MENER UN TEL PROJET SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Garantir l'ancrage local des projets photovoltaïques et mettre en œuvre un modèle de développement des énergies renouvelables dans un cadre démocratique.

Permettre une réappropriation citoyenne des questions énergétiques et la « mise en mouvement de tous » vers une transition énergétique, pour une énergie locale et durable.

Mobiliser l'épargne de proximité et maximiser les retombées économiques locales.



QUELS EFFETS ?

Créer une boucle économique vertueuse sur le territoire.

Constituer une porte d'entrée concrète pour sensibiliser aux questions énergétiques.

Créer une communauté d'ambassadeurs de la transition énergétique.

La transition énergétique ne pourra se réaliser que si les citoyens et les collectivités y sont étroitement associés, s'ils en bénéficient directement et si leurs territoires en ressortent gagnant. Alors en avant !

CONTACTS :

Site internet : <http://www.passerelle.centralesvillageoises.fr/>
Mail : passerelle@centralesvillageoises.fr
Facebook : @passerellecitoyenne

PASSERELLE ENERGIE participe au Forum de la Transition Ecologique. Venez nous rencontrer !

FORUM DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE :
Samedi 7 mars de 10h à 18h
Espace Charles Trenet
Tain l'Hermitage

LA POSTE CHANGE D'ADRESSE

Combien sommes-nous à s'être "cassé le nez" sur la porte d'entrée du bureau de poste de Mercuriol-Veunes à cause de sa fermeture intempestive ?

Pour offrir à nos concitoyens un service décent, il a été convenu avec les services postaux la fermeture définitive du bureau (c'est déjà le cas...) et de le transférer au bureau de tabac "Le Relais de la Tour" au 600 Avenue du Vercors, à partir

du 3 février.

Nous avons tout à y gagner. En plus de l'accueil sympathique de Clément, Mickaël ou Stéphane, l'amplitude horaire est exceptionnelle à savoir de 6h le matin à 19h30 le soir du lundi au samedi sans interruption.

Vous pourrez envoyer et recevoir vos recommandés, acheter vos timbres, retirer vos colis, expédier votre courrier etc... Suite à l'avis de passage déposé dans votre boîte à lettres par le facteur en votre absence, vous pourrez récupérer l'objet concerné au "Relais de la Tour".

Nous pouvons nous satisfaire de l'implication de tous nos commerçants et l'adaptation des nouveaux au service des mercuriolais et veunois. ■



CE QUI CHANGE À PARTIR DE CETTE ÉLECTION

L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'au 6^{ème} vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera donc possible de s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la

tenu est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr). ■



ELECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS

Ouverture des bureaux de 8h à 18h
Bureau de vote n° 1 et 2 :
Gymnase Marcel Banc
Bureau de vote n° 3 :
Salle des fêtes de Veunes
Un justificatif d'identité est obligatoire pour voter

DÉPÔT D'AMIANTE LIÉ **sirctom**

Service gratuit pour les particuliers du territoire du sirctom, uniquement sur rdv

CONDITIONS D'ACCEPTATION

- Emballer les plaques avec un film plastique
- Mettre les morceaux, plaques cassées dans un sac fermé
- Coller une étiquette « Amiante lié » sur le sac

Quantité limitée à 10 plaques ou 1 m³ en vrac

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR TOUTE MANIPULATION D'AMIANTE LIÉ

- Se protéger avec une combinaison jetable, des gants et un masque FFP3 jetable
- Mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières
- Démonter les plaques sans les casser
- Emballer les plaques avec du film plastique
- Privilégier le transport en remorque bâchée
- Les protections jetables sont à jeter en déchetterie dans des sacs fermés

Tout déchet ne respectant pas les conditions d'acceptation sera refusé par le gardien ■

DATES 2020, de 9h00 à 11h30 : 1^{er}, 15 et 29 février - 14 et 28 mars - 11 et 25 avril - 9 et 23 mai - 6 et 20 juin - 4 et 18 juillet - 1^{er} et 22 août - 5 et 19 septembre - 3, 17 et 31 octobre - 14 et 28 novembre - 12 et 26 décembre

Tél : 04 75 03 87 87 6
Mail : contact@sirctom.fr



Séance du 1^{ER} JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 1er juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 juin 2019

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : GUIBERT Annie pouvoir à BLAISE Véronique, ACHARD Arnaud pouvoir à DESSITE Alain, ASTIER Fabrice.

Absents : CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, TROUILLET Vanessa.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 juin 2019 est approuvé.

Sur le choix du groupement d'entreprises pour la construction de la nouvelle école, Caroline GIOVANE remarque et souligne qu'elle s'est abstenu au nom des parents d'élèves qui regrettent qu'il n'y ait pas de cantine dans l'école et pas seulement en son nom.

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : le renouvellement des contrats PEC à l'école des Chassis. Accord à l'unanimité.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ECOLE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT ET DE LA REGION

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet visant à :

- Réaliser un nouveau groupe scolaire rassemblant les deux écoles actuelles dont une est située en zone inondable. Elle a été inondée plusieurs fois et nécessite l'évacuation des enfants en fonction des alertes météo,
- Réaliser une bibliothèque,
- Intégrer ces deux bâtiments au futur quartier qui sera composé d'un nouveau collège et d'équipements publics existants (salle de spectacle et équipements sportifs) permettant ainsi de mutualiser les accès, le stationnement.
- Acheter les terrains nécessaires à ces réalisations.

Un marché global de performance pour la conception et la réalisation de ce projet a été attribué au groupement dont le mandataire est ICARE Développement pour un montant de 3 998 229,16 € HT réparti comme suit :

- Conception : 446 895,66 € HT
- Réalisation du groupe scolaire : 2 842 254,29 € HT
- Réalisation de la bibliothèque : 343 129,58 € HT
- Réalisation des aménagements extérieurs : 365 949,63 € HT

Le coût de l'achat des terrains s'élève à 323 567,05 €.

Le Conseil :

Sollicite auprès du Département une subvention la plus élevée que possible pour :

- l'achat des terrains nécessaires à la réalisation de ce projet,
- la réalisation du groupe scolaire,

- la réalisation de la bibliothèque,
- la réalisation des aménagements extérieurs.

Sollicite auprès de la Région une subvention la plus élevée que possible sur l'ensemble du projet et demande également une subvention au titre du dispositif « Bonus Bourgs-centres ».

PERSONNEL – CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes.

Une aide financière de l'Etat est consentie sur ce type de contrat et des exonérations de cotisations sont appliquées.

Le Conseil décide de renouveler les postes Parcours Emploi Compétences (PEC) à l'école intercommunale des Chassis pour l'année scolaire 2019/2020 :

- Fonction d'ATSEM à raison de 35 heures par semaine,
- Service et surveillance des enfants de la cantine et entretien ménager de l'école à raison de 22,50 heures par semaine.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h20. ■



Séance du 16 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 16 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2019

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : DUMAS Olivier pouvoir à THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa pouvoir à FAURE Christophe, ASTIER Fabrice, DEBEAUX Laetitia, MICHELAS Sébastien.

Absentes : CASO Myriam, GIOVANE Caroline.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019 est approuvé.

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Demande de fonds de concours à ARCHE Agglo. Accord à l'unanimité.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DE LA DROME – ACTUALISATION DES STATUTS

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme se doit de réviser ses statuts.

Ets. CHEVROT saschevrot@gmail.com
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie
 330 Route des Pins Perrochet
 Le Pérou - 26600 Mercurol-Veunes
 04 75 07 40 57

Garage de l'Hermitage SARL DUFOUR

 Renault
 Route de Romans
 1120, chemin de la Burge - Mercurol-Veunes
 (à 2 mn direction Romans
 100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
 04 75 07 40 38

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

 Stef Faure
 Père & fils
 Port. 06 85 23 19 92
 Tel/Fax. 04 75 07 46 70
 Email. step.faure@orange.fr
 395, impasse de la ferme
 Les Granges
 26600 Mercurol-Veunes

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
 MARCHANDISES GÉNÉRALES

 Les Malfondières
 26600 Mercurol-Veunes
 tél 04 75 07 44 89
 fax 04 75 07 42 23
 E-Mail osternaud@wanadoo.fr

BOISSET TRAVAUX PUBLICS
Travaux publics & Canalisations
 Depuis 1967
 445, route de Tain
 26600 CHANOS-CURSON
 ☎ : 04.75.07.33.44
 ☎ : 04.75.07.31.63
 🌐 : www.boisset-tp.fr

électricité mabboux

 100 route de Paturel - 26600 Érôme
 Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
 Email : electricite.mabboux@orange.fr
 Qualification M3 - TN3
éclairage sportif
éclairage public

Pizzeria le Mercurolais

 4, place de la République - 26600 Mercurol - 04 75 08 82 11

GITES THIVOLLE TERRASSES DE LA TOUR
 Panoramique 10 personnes
 Coucher de Soleil 6 personnes
 Gerle 4 personnes
 Pressoir 2 personnes
 550 Chemin des Châtaigniers
 26600 Mercurol Veannes DROME
 Calme en pleine nature, avec une vue magnifique,
 Seul, en famille ou entre amis n'hésitez plus, c'est ici !
 Réservation au 04.75.83.09.23 ou
contact@gites-de-france-drome.com

Ets bobichon pascal
 VENTES INSTALLATION RAMONAGE
 2446 ROUTE DES GERLES
 26600 MERCUROL
 06 33 20 56 23 **CHEMINEES POELES A BOIS**
 PASCAL.BOBICHON@ORANGE.FR

Le Jardin d'Albina
PÉPINIÈRES ET HORTICULTURE
 Plantes fleuries - Plants de légumes - Compositions - Arbres - Arbustes - Fruitières...
 OUVERT AUX PARTICULIERS 04 75 09 07 85

airNET ECOSERVICES
 Votre NETTOYAGE PROFESSIONNEL
 dans le RESPECT de l'ENVIRONNEMENT
 T. 06 16 76 04 04 - M. airnet.infos@gmail.com
 ROYOL Emilie - 45 impasse Mont-Roussel - 26600 MERCUROL VEAUNES

CONTRÔLE TECHNIQUE MERCUROLAIS DEKRA

 1460 ROUTE DU DAUPHINÉ
 RN7 LES CHASSIS OUEST
 26600 MERCUROL
 TEL 04 75 07 97 87
rey-freres85@orange.fr
 SAS REY FRÈRES
 Réservation en ligne
www.dekra-norisko.fr

Cette révision, s'appuie sur la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRe ainsi que sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale instauré par les services de l'Etat. Elle permettra au Syndicat de mieux répondre aux attentes des collectivités Drômoises.

Les principales actualisations des statuts du SDED : Il s'agit de l'adaptation de l'article 2 « objet » des statuts du SDED concernant la partie des compétences optionnelles et de l'article 5 « fonctionnement » des statuts du SDED concernant la constitution de trois groupes électoraux.

Le Conseil approuve à l'unanimité la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

Crédits à ouvrir :

- Opération n°108 « Patrimoine – La Tour » : + 35 000,00 (Travaux complémentaires escaliers + rambarde)
- Opération n°114 « Cimetière Mercuriol » : + 40 000,00 (Travaux de reprise de concessions en état d'abandon et création d'un ossuaire)

Crédits à réduire :

- Opération n°283 « Aménagement paysager les Odouards » : - 37 500,00
- Opération n° 284 « Eaux pluviales les Odouards » : - 37 500,00

ARCHE AGGLO – DESIGNATION D'UN DELEGUE AU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

La transition écologique est une nouvelle compétence pour ARCHE Agglo. La politique et les actions qui seront mises en œuvre à travers le plan climat concernent l'ensemble des champs de compétences des collectivités, et plus largement l'ensemble des acteurs du territoire.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial fait partie des dispositions législatives qui doivent permettre à la France d'atteindre des objectifs ambitieux en termes de :

- Emissions de gaz à effet de serre (GES) : réduction de 75% d'ici 2050 ;
- Consommation énergétique : réduction de 50% de la consommation énergétique d'ici 2050 par rapport à 2012 ;
- Développement des énergies renouvelables (EnR) : 32 % d'EnR dans la consommation d'énergie à l'horizon 2030 ;
- Amélioration de la qualité de l'air ;
- Adaptation aux changements climatiques.

Pour favoriser l'implication des élus, et identifier des référents à mobiliser, il est demandé à chaque commune de désigner un représentant délégué à la thématique climat-air-énergie, qui sera l'interlocuteur privilégié d'ARCHE Agglo pour la construction du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial).

Le Conseil désigne Christophe FAURE.

ARCHE AGGLO – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

La loi 2004-809 du 13 août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre, de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du conseil communal et des conseils municipaux concernés pour financer la réalisation d'un équipement.

Le Conseil décide à l'unanimité de demander à ARCHE Agglo :

- le versement d'un fonds de concours de 37 000,00 € au titre de l'année 2019, pour financer la phase conception du projet construction de la nouvelle école avec bibliothèque d'un montant de 446 895,66 € HT

- le transfert de fonds de concours d'un montant de 37 000 € accordé le 6 mars 2019 pour l'acquisition de terrains sur la phase conception du projet de construction de la nouvelle école avec bibliothèque d'un montant de 446 895,66 € HT.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h30. ■



Séance du 21 OCTOBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 21 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2019
Présents : BRUNET Michel, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BETTON Daniel, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, TROUILLET Vanessa, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : SANDON Alain pouvoir à DAUJAN Nicolas, BARRE Sylvie pouvoir à RABEYRIN Robert, BRECHBÜHL Franck pouvoir à BETTON Daniel, MICHELAS Sébastien pouvoir à VESCOVI Jean-Marc, DEBEAUX Laetitia.

Absente : CASO Myriam.

Secrétaire de Séance : M. Nicolas DAUJAN.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 16 septembre 2019 est approuvé.

CESSION BOULANGERIE – NOUVEAU BAIL

Le fonds de commerce « Boulangerie-Pâtisserie » est en cours de cession. Le bail commercial est expiré depuis le 31 janvier 2014 et se poursuit depuis en tacite reconduction.

Considérant que le bail initial a été signé le 2 février 2005 par la commune historique de Mercuriol, que la réglementation en matière de bail commercial a évolué suite à la publication du décret n° 2014-1317 du 3 novembre 2014,

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour la signature d'un nouveau bail commercial d'une durée de 9 ans avec un loyer de 506,63 € HT révisable à date anniversaire du bail avec le repreneur.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE – EMPRUNT

Afin de financer les travaux de construction de la nouvelle école avec bibliothèque, il est nécessaire de recourir à un emprunt.

Plusieurs banques ont été consultées : le Crédit Agricole Centre Est, le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, La Banque Postale et la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche sur la base de 1 300 000 € sur 15 ou 20 ans à taux fixe.

Le Conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre du Crédit Agricole Centre-Est pour financer ces travaux :

- Montant : 1 300 000 €
- Durée : 180 mois
- Taux fixe annuel : 0,43 %
- Fréquence de remboursement : Mensuelle
- Frais de dossier : 900 €

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE – EMPRUNT COMPLEMENTAIRE

Compte-tenu des taux actuels et du partenariat avec le Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, M. le Maire propose de recourir à un emprunt complémentaire de 300 000 € pour financer la participation au coût de réalisation de la cantine à l'intérieur du nouveau collège qui sera construit par le Département.

Le conseil décide à l'unanimité de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes, un prêt à annuités réduites, de 300 000 €, remboursable en 15 ans, aux conditions de taux résultant de l'annuité réduite soit 0,5213 % fixe, sans frais de dossier.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS – NOUVEAUX STATUTS

Dans un contexte de réchauffement climatique, la gestion de l'eau est devenue un enjeu crucial pour notre département notamment afin de satisfaire l'ensemble des usagers tout en préservant l'environnement et la biodiversité. Le syndicat d'Irrigation Drômois (S.I.D.), gestionnaire de 80% des réseaux d'irrigation collective est l'un des acteurs de cet enjeu.

Afin de relever ce défi, le S.I.D. souhaite améliorer sa gouvernance, la représentativité de ses usagers au sein de ses instances. Cette démarche nécessite une modification de leurs statuts.

Le conseil approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du Syndicat d'Irrigation Drômois qui seront mis en application pour le prochain mandat électoral.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS – RETRAIT DES COMMUNES DE SAULCE SUR RHONE ET MIRMANDE

Les communes de Saulce-sur-Rhône et Mirmande ont effectué une demande de sortie du périmètre du Syndicat d'Irrigation Drômois suite au refus de l'UAFI (Union des Associations Foncières d'Irrigation) de Saulce-Mirmande de transférer leur réseau au S.I.D.

Le S.I.D. a donné une suite favorable et demande à ses communes membres d'approuver ce retrait conformément à l'article L 5211-19 du CGCT.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité pour le retrait des communes de Saulce-sur-Rhône et Mirmande du périmètre du Syndicat d'Irrigation Drômois.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Me SORREL, notaire à Tain l'Hermitage a fait parvenir une déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme concernant les parcelles ZN 350, 353 et 383.

Vu l'estimation du service des Domaines en date du 16 octobre 2019,

Considérant que ce tènement est situé à proximité directe du projet de construction d'une nouvelle école avec bibliothèque municipale par la commune et du projet de construction d'un collège par le Département,

Considérant que la commune souhaite maîtriser le foncier dans un secteur en zone UE, réservée pour les équipements publics et que ces parcelles sont entourées d'un emplacement réservé,

Le conseil, avec 24 voix pour et 2 abstentions (Caroline GIOVANE et Vanessa TROUILLET) décide d'acquiescer par voie de préemption un bien situé à Mercuriol-Veunes cadastré ZN 350, 353 et 383 d'une superficie totale de 1 279 m² au prix de 175 000 €.

PERSONNEL – CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE » AVEC LE CDG 26

Le Centre de Gestion de la Drôme a réalisé une mise en concurrence afin d'aboutir à la conclusion d'un contrat d'assurance pour le risque Prévoyance à l'échelle du département.

A l'issue de l'analyse des offres, le marché a été attribué à IPSEC Assureur (Groupe Malakoff-Médéric-Humanis) – SIACI Gestionnaire.

Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation couvrant le risque Prévoyance à compter du 1er janvier 2020, pour une durée de 6 ans avec cet organisme et de verser une participation financière de 10 € par mois et par agent souscripteur.

ARCHE AGGLO – RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Le rapport d'activité permet de dresser un état des lieux du travail et des actions menés par l'agglomération en 2018.

Ce document présente les actions concrètes, inscrites et portées collectivement dans leur stratégie politique.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h50. ■



Séance du 9 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 9 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 décembre 2019
Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, MICHELAS Sébastien, PONTON Agnès, RABEYRIN Robert, RIOUX Serge, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe.

Excusés : GUILLAUME Stéphanie pouvoir à FAURE Christophe, TROUILLET Vanessa pouvoir à RABEYRIN Robert, VESCOVI Jean-Marc pouvoir à MICHELAS Sébastien.

Absentes : CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2019 est approuvé.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES LUMINAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR DES EQUIPEMENTS DE TECHNOLOGIE LED – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre des travaux de remplacement des luminaires d'éclairage public par des équipements de technologie LED, un marché public a été lancé.

Les trois propositions rendues ont été étudiées et le classement de celles-ci, en fonction des critères définis dans le règlement de consultation (valeur technique, prix, délai de réalisation) fait ressortir le résultat suivant :

Entreprise	Offre HT Base	Offre HT « ZA des Lots »	Total	Note totale obtenue
Electricité MABBOUX	150 000,00 €	14 757,30 €	164 757,30 €	85,72
CEGELEC	152 685,00 €	16 760,00 €	169 445,00 €	69,36
BOUYGUES Energies et Services	149 983,20 €	16 195,20 €	166 178,20 €	72,47

Le Conseil, avec 25 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE) opte pour l'entreprise « Electricité MABBOUX » pour un montant total de 164 757,30 € HT.

ARCHE AGGLO – DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS

Le Conseil décide, à l'unanimité, de solliciter un fonds de concours à ARCHE Agglo d'un montant de 36 078 € pour financer les travaux de remplacement des luminaires d'éclairage public en LED.

CONSTRUCTION DU COLLÈGE – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT ET ARCHE AGGLO

Le Département a lancé les études de programmation du futur collège sur notre commune.

Il propose, à l'instar de ce qui a été fait pour le collège de St-Donat, une convention qui permet de lister les engagements de chacun sur ce projet.

Il est proposé que ARCHE Agglo se charge de l'achat de l'ensemble foncier nécessaire au projet et finance tous les aménagements hors de l'enceinte du collège (le parvis, l'aire de bus, les voiries et chemins d'accès, les espaces verts et publiques, les parkings autre que ceux du personnel du collège). La commune prend en charge la viabilisation de ces terrains.

Le Conseil autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention avec le Département et ARCHE Agglo permettant de lister les engagements de chacun sur le projet de construction d'un collège à Mercurol-Veaunes.

BUDGET – DECISIONS MODIFICATIVES

Budget Assainissement :

Crédits supplémentaires

- Recette : chapitre 041, article 203 : + 9 450,00 €
- Dépense : chapitre 041, article 2313 : + 9 450,00 €

Budget principal :

Crédits supplémentaires

- Recette : Opération OPFI, Article 10222 : + 57 000 €
- Dépense : Opération Eclairage public, article 2188 : + 55 000 €
- Dépense : Opération Matériel divers, article 2188 : + 2 000 €

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE – PROJET CULTUREL SCIENTIFIQUE EDUCATIF ET SOCIAL

Un Projet Culturel Scientifique Educatif et Social (PCSES) a été rédigé par les bénévoles de la bibliothèque.

Le PCSES est une sorte de charte fondatrice de la bibliothèque, le socle sur lequel l'équipe de la bibliothèque et l'ensemble des partenaires peuvent travailler ensemble.

Il définit le rôle de la bibliothèque dans son environnement géographique, économique, social et culturel particulier et la politique d'ensemble de la bibliothèque en matière d'offre de collections, de services, d'actions auprès de la population. Il présente le projet de construction de la nouvelle bibliothèque.

Le Conseil approuve à l'unanimité le PCSES tel que rédigé par les bénévoles de la bibliothèque municipale.

CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE ET BIBLIOTHEQUE – CONVENTIONS D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT

La commission départementale a décidé le 18/11/2019 d'attribuer à la commune, dans le cadre de la construction de la nouvelle école et d'une bibliothèque, les subventions suivantes :

- Aménagements des abords : 70 571,00 €
- Construction du groupe scolaire, côté maternelle : 255 000 €
- Construction de la bibliothèque : 69 641,00 €

Le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer les conventions d'attribution des subventions.

CONSTRUCTION NOUVELLE ECOLE ET BIBLIOTHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT ET LA DRAC

Dans le cadre de la construction de la nouvelle école et d'une bibliothèque, le Conseil décide à l'unanimité de demander une subvention aussi élevée que possible auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour l'aide à la construction de la bibliothèque.

ARCHE AGGLO – CONVENTION DE COOPERATION AU TITRE DE L'EXPLOITATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En application de la loi NOTRe, ARCHE Agglo sera compétente en matière d'assainissement collectif au 1er janvier 2020 en lieu et place de la commune.

Dans l'objectif de l'intérêt général, il est convenu que l'exploitation des ouvrages d'assainissement collectif soit réalisée par la commune durant l'année 2020.

ARCHE Agglo propose la signature d'une convention de coopération portant sur les missions confiées à la commune et fixant la contrepartie financière, et sur le transfert de l'excédent de clôture à ARCHE Agglo.

Le Conseil, avec 25 voix pour et 1 abstention (Caroline GIOVANE) accepte que ARCHE Agglo confie à la commune la mission relative à l'exploitation du service de l'assainissement collectif en contrepartie d'une compensation financière, décide que la commune ne reversera pas à ARCHE Agglo l'excédent de clôture du budget annexe de l'assainissement collectif et autorise M. le Maire à signer la convention.

PERSONNEL – PROMOTION INTERNE

Une ATSEM remplit les conditions nécessaires pour demander une nomination dans le grade d'agent de maîtrise par promotion interne à compter du 1er janvier 2020.

Le Conseil décide à l'unanimité d'ouvrir un poste d'agent de maîtrise à temps plein à compter du 1er janvier 2020.

MERCUROL VEAUNES ANIMATION – SUBVENTION FETE DU VIN BLANC

L'association Mercurol Veaunes Animation a organisé début novembre la traditionnelle fête du vin blanc.

Cinq associations de Mercurol-Veaunes ont confectionné des chars pour le défilé du dimanche après-midi et une a fait une animation spécifique.

Dans le but d'apporter un soutien à celles-ci, et comme les années précédentes, le Conseil décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 300 € à chacune d'entre elles ayant réalisé un char et 150 € à celle ayant réalisé une animation spécifique. Cette somme serait versée à Mercurol Veaunes Animation qui la redistribuera à chaque association concernée.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h20..

Domaine Gilles Robin



Espace dégustation et vente

04 75 08 43 28
06 80 01 28 05

Saint-Clément
695 route de Chantemerle • 26600 Mercurol-Veaunes
Tél. 04 75 07 44 20 www.laterrine.fr

Auberge paysanne
LA TERRINE
Produits de la ferme

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

RIOU TP
TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT



Pierre-Damien RIOU
55, impasse des Oiseaux
26600 MERCUROL/VEAUNES
Tél. +33(0)6 80 32 45 95
riou.tp@orange.fr

Siren 753 372 234 00017

TERRASSEMENT
VRD - ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION
LOCATION ENGINS AVEC CHAUFFEUR
GOUDRONNAGE

26600 MERCUROL/VEAUNES
Tél. +33(0)6 80 32 45 95 - riou.tp@orange.fr

M Michelas St Jemms

HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS

Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercurol-Veaunes
Tél. 04 75 07 86 70 - Fax 04 75 08 69 80
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

SARL CHIFFLET



CHAUFFAGES
PLOMBERIE
SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES

SAINT-VALLIER

06 83 99 04 74 - j.chifflet@hotmail.fr

BigMat OUVERT AUX PARTICULIERS

www.girardon.fr

MATÉRIAUX 04 75 07 81 30
MENUISERIE 04 75 07 81 39

CARRELAGE SANITAIRE AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32

ZA les Roussettes 26600 Mercurol-Veaunes

VENTE ET DÉPANNAGE ELECTROMENAGER TV ET ANTENNE

GITEM
EURL Laurent BEAUD

610, Av du Vercors
26600 MERCUROL

Tel/Fax. 04 75 07 40 67
gitemmercurol@orange.fr

MENUISERIE BOIS PVC

Agencement, escalier, parquet
SARL Ets MANDON
Parc d'activités des Fleurons
400 allée du Millésime - 26600 MERCUROL-VEAUNES
Tél. atelier 04 75 08 77 82 - Fax 04 75 08 24 49
www.menuiserie-mandon.com

NICOLAS AMATO
Horticulteur
Plants de légumes et fleurs
Ouvert aux particuliers
VEAUNES 04.75.07.47.81

ALLIANCE 2R
artisan
06 24 40 09 48
Mercurol 26600
www.alliance2r.net

CRÉATION
OBJETS DE DÉCORATION
BIJOUX EN RESINE
chaque objet est unique

STUDIO PHOTO

Studio photo (sur rdv)
Famille, événement, Professionnel.
Boutique (14h-17h30)
Tirages, Cadres, Cadeaux, Photo d'identité.

karine LEGAZ - klimages
22 rue des Fontaines
26600 Mercurol
email: klimagestudio@yahoo.fr - Tél: 07 603 88 603

ENTREPRISE
LAGUT
MAÇONNERIE - TRAVAUX PUBLICS - DÉBROUSSAILLAGE
CHANTEMERLE LES BLÉS
04 75 07 48 47



BASKET CLUB MERCUROL CHANOS CURSON

Le club souhaite une belle année 2020 à l'ensemble des lecteurs du bulletin municipal.
Actualité toutes les semaines sur le site du Basket Club Mercuriol Chanos Curson et classement sur www.ffbb.com

LA SAISON BAT SON PLEIN DEPUIS MI-AOÛT POUR LES 200 LICENCIÉS

Voici les classements au terme de la 1^{ère} partie des Championnats :

- Séniors filles 1 – Pré régional 9^{ème} / 12
- Séniors filles 2 – Département 4^{ème} / 10
- Séniors garçons 1 – Régional 2 11^{ème} / 12
- Séniors garçons 2 – Pré-Région 7^{ème} / 11
- Séniors garçons 3 – Département 3 9^{ème} / 12
- U 17 garçons – Département 3 3^{ème} / 8
- U 17 filles – Département 7 7^{ème} / 10
- U 15 garçons – Département 4 4^{ème} / 8
- U15 garçons CTC Arche Agglo-Région 2 2^{ème} / 8
- U 15 filles – Département 8 8^{ème} / 10
- U15 filles CTC Arche Agglo -Région 2 2^{ème} / 8
- U 13 garçons – Département 6 6^{ème}
- U13 garçons CTC Arche Agglo-Région 2 2^{ème} / 8
- U 13 filles – Département 5 5^{ème}
- U13 filles CTC Arche Agglo-Région 2 2^{ème} / 8

2 équipes U 11 garçons et 3 équipes U7 et U9 brillent sur des plateaux sans classement

Enfin les basketteurs loisirs mixtes se retrouvent tous les lundis à 21h piloté par Guillaume Galland.

En quelques mots, les équipes fanion senior filles et garçons ont des résultats moyens les positionnant en 2^{ème} partie de classement alors que les équipes 2 se stabilisent en milieu de classement.

Dans les 2 cas un renouvellement d'effectif fort est en cours avec des jeunes issues du cursus de formation du club. Les nouvelles générations doivent à présent s'imposer dans leur championnat.

Les équipes jeunes sont en forme avec de bons résultats malgré un nombre important de blessures depuis 1 mois.

EQUIPES CTC U13/U15 FILLES ET GARÇONS

La CTC est une Collaboration Territorial de Clubs. Elle est mise en place avec l'Elan Sportif Muzolais et l'Avant Garde Tain Tournon Basket Club pour les catégories U13 et U15 filles et garçons pour la 2^{ème} année consécutive.

L'objectif est de mutualiser les meilleurs joueurs des 3 clubs et leur permettre d'accéder au niveau régional. C'est la 2^{ème} année de fonctionnement pour les 3 clubs afin de construire ensemble des équipes élites tout en laissant la possibilité aux joueurs d'évoluer aussi avec l'équipe de leur club d'origine. Cela permet de travailler ensemble et apprendre à se connaître sur un projet commun. Le bilan sera fait en fin de cette 2^{ème} année.

AXEL CHIODI EST L'EMPLOI CIVIQUE DU CLUB

pour cette saison. Il anime le lien entre les générations au sein du club. Il s'occupe aussi de l'encadrement d'équipes, ainsi que de la formation à la tenue du chronomètre et de la table de marque avec Céline ROUSSET.

LE RÔLE DES PARENTS DE JOUEURS

dans l'organisation a évolué depuis 2 ans. Buvette, chronomètre, formation table de marque chacun apporte sa pierre à l'édifice. Continuons dans cette direction !

LE NOMBRE D'ARBITRES OFFICIELS DU COMITÉ A CHUTÉ

de 30% depuis 3 ans notamment suite aux changements de politique de la FFBB. Cette diminution est sans doute la conséquence de la limitation à des sommes dérisoires du dédommagement des arbitres au vu de l'étendue du territoire, alors que ce sont des acteurs indispensables à notre sport. Tous les clubs du comité étaient contre mais nous avons dû plier à l'évolution de ces règles dont le résultat est catastrophique. Cela contraint le club à faire évoluer son organisation.

Au-delà des 3 participations gratuites à la table de marque ou arbitrage qui font partie de la charte du club, nous proposons de dédommager financièrement les arbitres volontaires qui veulent en faire plus. Ce dédommagement auparavant donné aux arbitres officiels du comité est alloué à tous ceux qui souhaitent prendre le sifflet.

LES MANIFESTATIONS PASSÉES

La soirée Mac Mercuriol en octobre pour sa 3^{ème} année a connu un nouveau succès avec 220 menus vendu !

La matinée boudin a réuni les villages des alentours sous le pilotage de Thierry COULAUD.

Nous étions représentés à la fête du vin blanc comme chaque année avec la réalisation du char.

Thème : Le boudin du basket.

Soirée théâtre du 11 janvier 2020 un succès ! Bravo à Emmanuelle MARGIER, Bernard FOURNIER et l'équipe en charge de l'organisation de cette soirée qui a fait le plein.

Merci à tous les bénévoles pour l'énergie et la bonne humeur qui rayonnent lors de ces journées.

PROCHAINE MANIFESTATION 2020

- 9 février matinée huîtres organisée par Jean Luc LECLERC
- 20 février soirée Compagnie PERICARD : Thème année 70 et Mike BRANT, 20€, réservation au 06 78 28 79 96.
- 22 février soirée hypnotiseur à l'Espace Eden
- 15 mars le loto piloté par Laurence MAISONNEUVE pourra accueillir 400 personnes
- 8 mai soirée Compagnie PERICARD : Thème Jean Jacques GOLDMAN et Céline DION

Retrouvez le programme des matchs du week-end sur la page Facebook chaque mardi pour venir encourager vos équipes. D'ici-là, les membres du conseil d'administration et le président vous adressent leurs meilleurs vœux 2020. ■

Le président, Raphaël MORFIN
Les bénévoles !



Equipe U15 filles CTC Arche Agglo



Equipe Senior Filles 1



Equipe Senior garçons 1



Plus d'info ?
La page FACEBOOK du club
pour l'actualité de la semaine.



AMICALE BOULES

Comme chaque année, la saison sportive a été bien remplie.

Le 21 juin le concours tripléte en semi-nocturne a connu un vif succès avec 18 équipes.

Tous les joueurs ont apprécié l'assiette garnie et les boissons offertes.

Le 6 juillet concours doublette avec 30 équipes, malgré la canicule.

Le 30 août clôture de notre saison sportive par un concours sociétaires avec 40 joueurs et soirée buffet froid.

Notre Assemblée Générale s'est déroulée le 13 septembre avec une participation de 41 présents et 12 pouvoirs.

Les compétitions AS ont débuté en octobre et à ce jour notre société représentée par une équipe a remporté 2 rencontres sur 3 et il en reste 2 à réaliser.

Une équipe est engagée pour les "qualificatifs" au championnat de France qui se déroulera cette année 2020 à Valence. Trois rencontres de faites Bourg de Péage, Charpey et Bourg-Lès-Valence, et la dernière, prévue le 14 mars à Mercuriol.

Notre association vous attend pour passer d'agréables moments de détente, les mardis et vendredis de chaque semaine tout au long de l'année de 13h30 à 18h.

Légère augmentation du prix des licences : 61,50 € - 38,50 € - 32,50 €

Les cartes de membre restent à 18€

Pour tous renseignements appelez : 06.08.71.81.56

L'amicale boules vous souhaite une belle année 2020.

FOOTBALL CLUB HERMITAGE



Nous voici à la mi-temps de cette saison 2019/2020.

Cette année, notre club a stabilisé son nombre de licenciés : 220 au total dont la moitié sur l'Ecole de Foot. Une grande satisfaction pour le Président Christophe MIGALI et son staff.

Côté terrain, nos catégories jeunes font le plein encore cette année. 12 équipes au total participent chaque weekend aux compétitions, avec des équipes au plus haut niveau départemental en U11 et U13. Pour le football à 11 chez les jeunes, le FCH, en entente avec le COC et l'USPR, proposent aussi 2 équipes sur chaque catégorie U15 et U18 avec de bons résultats sur les équipes premières, en dents de scie pour les réserves. Enfin chez les Séniors, côté garçons à la trêve les résultats sont satisfaisants, nos 2 équipes évoluant dans le haut du classement. Côté filles, avec un groupe en perpétuel changement, les « Socc'ettes » progressent.

Notre futur proche, quelques projets : Tournoi Rose en octobre, consolidation du Label Ecole de Foot et la matinée saucisses le dimanche 15 mars, place de la Mairie de Beaumont-Monteux. ■



PROGRAMME DE LA SAISON 2019/2020



- **Samedi 7 mars** : repas de début de saison, sociétaires et conjoints
- **Samedi 14 mars** : concours qualificatif quadrette à 8h
- **Vendredi 17 avril** : concours sociétaires 13h30, casse-croûte le soir offert aux joueurs.
- **Mardi 5 mai** : 13h30 concours quads vétérans "challenge Paulette et Robert Larivière", en 3 parties.
- **Jeudi 28 mai** : concours quads vétérans "challenge Roffat" à 9h avec repas le midi
- **Vendredi 12 juin** : rencontre amicale avec le club de St Sorlin "challenge de l'amitié" avec repas le midi.
- **Vendredi 26 juin** : concours loisir triplétes "semi nocturne" à 16h, casse-croûte offert aux joueurs.
- **Samedi 11 juillet** : concours promotion 32 doublettes à 14h.
- **Vendredi 4 septembre** : concours sociétaires et amis "challenge Mariusse" à 13h30 casse-croûte offert aux joueurs le soir.
- **Vendredi 25 septembre** : assemblée générale
- **Mardi 27 octobre** : repas boules entraînement

LES CHASSEURS PARTICIPENT AU NETTOYAGE DES CHEMINS



Le 31 décembre une dizaine de membres de l'ACCA, armée cette fois-ci de tronçonneuses, a décidé de participer à la remise en état de nos chemins suite aux dégâts de l'épisode neigeux. Cette initiative est saluée par leur président Joël GERVOIS.

Les chemins des Essarts, du bois de l'Oule jusqu'au chemin de Taillas et de la route de Veau-grand, l'impasse du creux de Caffel, le ravin de pierre folle ont été dégagés afin de permettre aux chasseurs ainsi qu'aux promeneurs de circuler librement et en sécurité.

Une nouvelle journée est prévue... dès que le faisceau électrique du tracteur sera réparé ! ■

ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS SITES

Le 12 juillet, fauchage de l'herbe et nettoyage au lavoir de Veauunes et à la chapelle St-Pierre

Inauguration des nouveaux escaliers des remparts de la Tour

Les Amis de la Tour avaient fait des propositions d'aménagement des escaliers devenus vétustes.

Le 4 octobre, la Commune a organisé l'inauguration des escaliers rénovés. Fini donc les trous, pierres et graviers qui rendaient notamment la descente dangereuse. Les promeneurs peuvent désormais gravir des marches esthétiques, avec une belle main courante en fer forgé, et quelques bancs... car la pente reste rude ! Des adaptations restent nécessaires pour l'éclairage incorporé, qui gêne la descente de nuit et le positionnement des bancs.

LES FUTURS CHEMINS DU PATRIMOINE

Le 5 novembre, réunion de travail en mairie sur le projet élaboré par les Amis de la Tour, en partenariat avec les groupes de marcheurs du Foyer Rural, de la Grappe Dorée et du Télégraphe de Veauunes. L'objectif est d'arriver à une signalétique pédagogique et ludique sur les chemins qui relient les différents sites de notre patrimoine. La réflexion va se poursuivre avec la Direction du Patrimoine du Département, Arche Agglo et la Fédération de randonnée pédestre.

AU « TOUR » DE LA LUNE : UN CHAR ANIMÉ

C'est le thème choisi pour le corso du 10 novembre. Au « tour » de la fusée articulée, l'ambiance a été assurée par Tintin, le Capitaine Haddock, les Dupont et Dupond, le professeur Tournesol et de « vrais » astronautes. Mais ce n'est pas tout. Ainsi, le thème élargi à l'espace a vu arriver le célèbre « E.T. » avec ses compagnons à vélo... et les personnages du film la « Soupe aux Choux », qui ont distribué une vraie soupe chaude tout au long du parcours pour accompagner le vin blanc !

Nous pouvons féliciter les bénévoles qui se sont relayés pendant plus d'un mois pour construire ce magnifique char, confectionner les fleurs et préparer l'animation.

NOUVEAU SUCCÈS POUR LA DESCENTE AUX FLAMBEAUX

Dimanche 8 décembre, plus de 250 participants venus en famille ont répondu à l'invitation des Amis de la tour pour la traditionnelle descente aux flambeaux, dont les produits de

la vente sont reversés au Téléthon.

A 18h30 ils ont pris la direction de la tour et gravi les nouveaux escaliers des remparts. Arrivés sur l'esplanade de la tour ils ont admiré les magnifiques braseros plantés comme des totems, une innovation imaginée par les « techniciens » des amis de la tour.

Et comme chaque année, le père Noël, qui s'était reposé dans la « cabane des amoureux » restaurée au printemps, était présent et a distribué les papillotes

attendues.

Puis chacun a pu allumer son flambeau pour descendre en longue procession lumineuse jusqu'à la salle du gymnase Marcel Banc où étaient servis vin blanc chaud et jus de fruits.

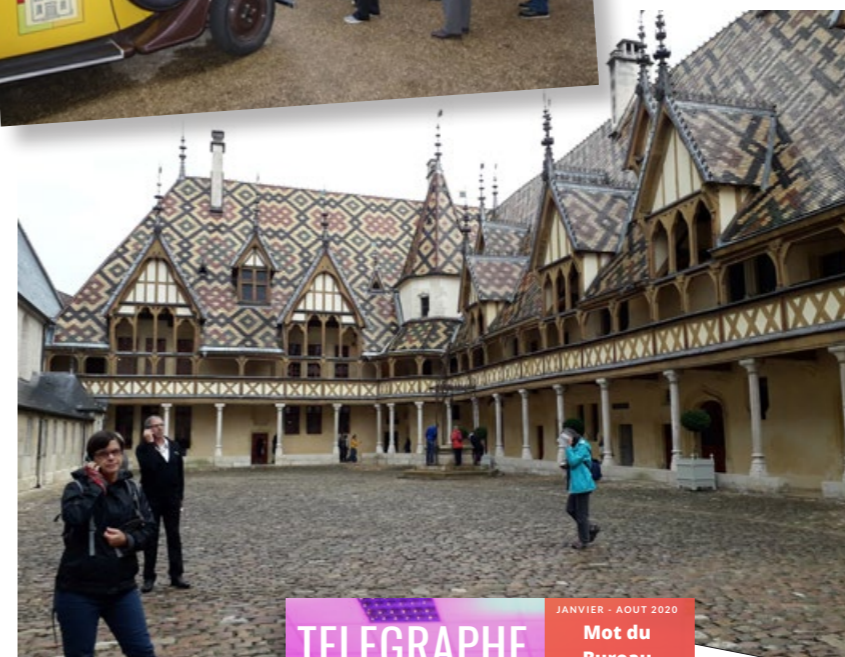
Voilà une nouvelle bonne soirée familiale et conviviale réussie. ■



À NOTER

- Dimanche 5 avril : Assemblée Générale de l'association
- Samedi 13 juin : Fête du Four et du Pain
- Tout au long de l'année, si vous appréciez ce beau patrimoine de Mercurool Veauunes, vous pouvez participer à son entretien et son animation avec les Amis de la tour, qui œuvrent avec cœur et dans la bonne humeur.

CONTACT : lesamisdelatour.mercurool@gmail.com



QUELQUES NOUVELLES DU TÉLÉGRAPHE DE VEAUNES

Après des moments enrichissants lors des journées du patrimoine avec des exposés, des panneaux sur les anciens châtelains de Veauunes, ainsi qu'une visite très appréciée des extérieurs du château, un voyage aux Hospices de Beaune et un loto bien réussi, toute l'équipe du Télégraphe vous attend avec son programme du 1^{er} semestre 2020, avec encore quelques nouveautés, qui nous l'espérons recueilleront votre adhésion.

En avant-première, vous découvrez la couverture du programme relooké pour l'année 2020.

Retrouvez-y l'ensemble de nos manifestations en le téléchargeant sur le site internet de la commune.

Vous pouvez déjà faire votre choix parmi les manifestations ci-après :

Repas conté avec l'association de Familles rurales, café-discussion autour des Mangas, thé dansant à l'Espace Eden avec l'orchestre Chevalier, déjeuner spectacle au cabaret « L'Élegance », la fête des voisins à Veauunes, Week-end à Marseille, sortie à la journée au Grau-du-Roi

Et n'oubliez pas les sorties randonnées chaque dernier dimanche du mois, la danse en ligne tous les lundis et mercredis soirs, et sans doute une sortie raquettes en fonction des conditions climatiques.

Notre association « Le télégraphe de Veauunes » crée depuis Juin 1994, à la suite de la fermeture de l'école de Veauunes a pour but de favoriser et créer des liens intergénérationnelles sur le village de Veauunes. Notre satisfaction est de vous voir nombreux participer à l'une ou l'autre de nos manifestations, de vous rencontrer dans des moments festifs, aussi n'hésitez pas à pousser notre porte, toujours ouverte pour de nouvelles idées de partage.

En attendant le plaisir de vous rencontrer, recevez tous nos meilleurs vœux pour 2020. ■



AMICALE LAÏQUE DE CHANOS CURSON, ÉCOLE DES COLLINES

Suite à la fusion des communes de Mercuriol et Veunes une ??? de jeunes Veunois sont toujours scolarisés à l'école Maurice ALLONCLE de Chanos-Curson. L'association organise plusieurs manifestations afin de rassembler parents et enfants dans des moments conviviaux de la vie de l'école et du village (carnaval, loto, kermesse, spectacle de Noël, trail des vignes...)

Son but : trouver les financements nécessaires pour que tous les enfants de l'école puissent réaliser des sorties scolaires gratuites et de qualité. ■

DES ÉVÈNEMENTS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE :

- 9 février : LOTO et vente de fromage
- 21 mars : CARNAVAL
- 5 avril : TRAIL

Pour financer : SORTIES SCOLAIRES INTERVENANTS EXTERIEURS ...

20 MEMBRES ACTIFS dans la Bonne ambiance !

En 2019 l'ensemble des élèves du primaire sont partis en classe verte à Luz La Croix Haute

COMMENT NOUS AIDER ?

Venez participer à nos Manifestations



LES CONSCRITS DÉBARQUENT !

Une nouvelle association se construit à Mercuriol-Veunes pour réunir les jeunes du village : LES CONSCRITS ! Cette association sera composée d'un groupe de jeunes, fêtant leurs dix-huit ans dans l'année. Ils souhaitent animer le village grâce à différents événements qu'ils organiseront pour fêter leur dernière année de mineur. Ils seront plus de 40 conscrits et seront ravis de vous accueillir à leurs manifestations. Merci à vous tous de les aider à passer le cap des dix-huit ans !!! ■



MVA



L'année 2019 fait place à une nouvelle année que nous espérons remplie de très belles choses pour tous ! 2019 pour MVA a été une année placée sous le signe de la réussite, même si malheureusement le soleil n'a pas été présent pour toutes nos manifestations.

Nous avons reçu de très nombreux compliments tout au long de l'année, et cela nous va droit au cœur !

Nous sommes ravis de vous annoncer que le dimanche 17 mai prochain, se tiendra le second grand prix de Mercuriol ! En effet, les caisses à savons sont attendues pour la seconde fois

dans notre village. Les inscriptions sont ouvertes, et vous pouvez nous contacter pour toutes les informations que vous jugerez utiles à ce sujet. Fin juin (le dimanche 28) se déroulera notre concours de pétanque, et notre troisième manifestation de l'année sera notre traditionnelle fête du vin blanc, du vendredi 6 au dimanche 8 novembre inclus.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide « physique » ou financière lors de nos manifestations. ■



SAS Jean-Noël DELSARTE
Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation
247 route de la Ville Rouge
26600 Mercuriol-Veunes
Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr

MAÇONNERIE MERCUROLAISE
Construction, rénovation, maçonnerie - charpente, couverture
CASO PAOLO père & fils
sarlmercuriolaise@orange.fr facebook menuiserie mercuriolaise
26600 MERCUROL-VEAUNES - 04 75 07 70 18

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE
Contrôle Technique de L'HERMITAGE
450 av. des Lots - Z.A. route de Romans
26600 TAIN-L'HERMITAGE
04 75 06 14 62

TransMobilité
Des Vallées
Transport de Personnes à Mobilité Réduite
AVEC ou SANS Fauteuil roulant
Tel: 06 03 15 77 97 email: transmobilitedesvallees@gmail.com

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !
Entreprise agréée Service à la personne. Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.
Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance
06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

Hermitage Saint Joseph
Crozes Hermitage
DOMAINE DES REMIZIÈRES
CAVE DESMEURE
Vignerons Récoltants
Cave Desmeure
Domaine des Remizières
Route de Romans
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tel: 04 75 07 44 28
Fax: 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

DOMAINE DE LA VILLE ROUGE
Crozes-Hermitage - Saint-Joseph - Vin de pays de la Drôme
355, route de la ville rouge
26600 MERCUROL-VEAUNES
Tel : 04 75 07 33 35
email : la-ville-rouge@wanadoo.fr

Roffat
carrières | transports | travaux publics
concassage mobile | environnement
carrières transport
7h30-12h00
13h30-17h30
(17h vendredi)
Lomastre (07)
Mercuriol (26)
04 75 07 83 50
depuis 1962

Bonjour à toutes et à tous,
Parmi nos activités proposées au cours du second semestre 2019 :

Notre pique-nique annuel a eu lieu à Laveyron le jeudi 4 juillet sous un très beau soleil. Nous avons installés nos tables dans le parc ombragé de la Ronceraie mis à disposition par la commune. 54 personnes étaient présentes.

Gilbert et Martial nous ont préparé une belle journée aux Baux de Provence le 17 septembre. Il y avait un programme pour les randonneurs avec un départ de St Rémy de Provence et arrivée aux Baux de Provence, 15km de randonnée et 400 m de dénivelé avec repas tiré du sac. Un second groupe a visité St Rémy de Provence, le déjeuner était libre, soit pique-nique, soit restaurant. L'après midi, direction les Baux de Provence pour visiter « Les Carrières de Lumières VAN GOGH » avec le groupe de randonneurs. 38 personnes ont participé à cette belle journée.

Le 26 septembre nous avons remplacé notre « méchoui » par une « tajine ». Ce repas a été très apprécié par les 76 participants.

Joëlle nous a concocté une belle sortie à Aix en Provence avec une visite au musée du calisson suivie d'une dégustation. Puis elle nous a amené pour un déjeuner spectacle au « Cabaret Franky Folies ». Très beau et amusant spectacle apprécié par les 38 personnes.

Semaine bleue 7 octobre. C'est par un bel après midi d'octobre que La Grappe Dorée Mercurol - Veunes et les élèves du CM1/CM2 de l'école primaire de Mercurol se sont rendus à « L'ESPACE NATUREL ET SENSIBLE DE L'ETANG DU MOUCHET » de Chavannes. Cette rencontre intergénérationnelle a permis grâce aux intervenants de découvrir la faune et la flore des zones humides. Ensuite nous avons visité le syndicat des eaux de la Veune avec le thème « d'où vient l'eau que nous buvons ». Les intervenants nous ont permis de mieux comprendre la technicité mis en œuvre pour préserver la qualité de l'eau de son captage jusqu'au robinet de chacun. Cet après midi se termina par un goûter préparé par nos adhérents. Ceci permit à tous d'échanger à propos de la visite des zones humides, et notamment au sujet de la plus importante zone humide du département.

Pour la fête du vin blanc nous avons fait nos traditionnelles bugnes dans une bonne ambiance. Jean-Paul nous a fait 30kg de pâte le jeudi que nous avons préparé le vendredi 8 novembre. 28 bénévoles de la Grappe Dorée bien occupés durant tout l'après-midi.

Le 20 novembre comme tous les ans nous avons organisé notre soirée photos et vidéos. Cette soirée s'est terminée par un repas pré-



paré par chacun des participants. 41 personnes étaient présentes.

Notre sortie spectacle les « BODINS » du dimanche 23 novembre à St Etienne s'est passé dans une bonne ambiance. Le spectacle a été très apprécié par les 47 personnes présentes.

Ce fut un très grand succès pour notre goûter de Noël avec 90 convives présents. L'animation proposée par Geneviève a remporté un grand succès.

Les mercredis après midi, nous avons informatique de 14h00 à 17h00. Tous les jeudis après midi à la salle Hermitage se réunissent les joueurs de cartes et de jeux de sociétés. Un goûter est offert à chaque adhérent.

Je remercie tous les membres du bureau pour leur implication dans notre belle association, ils font un travail remarquable afin de pouvoir garder le contact social avec tous.

Bonne et heureuse année. ■

La Présidente
Marie-France RIOUX



Le vendredi 6 septembre 2019 a eu lieu notre assemblée générale qui a accueilli un peu plus de personnes que les années précédentes alors nous tenons à vous remercier pour l'intérêt porté à notre association.

En novembre 2019, notre participation au Corso du village a encore connu un vif succès, le public a été séduit, les jeunes filles et même les mamans ont été très applaudies, de quoi les encourager encore plus dans cette activité de loisirs « Les fées line de la Tour ».

Le vendredi 13 décembre 2019, ce n'est pas autour de volants de Badminton que la joyeuse équipe s'est retrouvée mais autour d'une table à l'occasion d'un repas de Noël pour perdurer la tradition et l'esprit convivial qui y règne.

Le samedi 14 décembre 2019 de 9h30 à 11h30, Hervé, le maître d'armes a convié les jeunes joueurs à inviter leur parents, grands-parents, frères et/ou sœurs (ado minimum) pour une rencontre signée du bout du fleuret. Vous avez été nombreux pour ne pas dire tous à répondre présents, le succès pour l'organisateur, le prestataire et votre enfant a été un plaisir et une

grande satisfaction, nous vous remercions infiniment.

Pour continuer dans notre dynamisme, nos activités comptabilisent environ 150 adhérents, avec 45 personnes au badminton adultes encadrées par Mélanie, 50 adultes à la gymnastique que Virginie et surtout la coach Pascale stimulent dans la joie et la bonne humeur, 14 enfants au multisports sous les ordres du maître d'armes Hervé pour ce 1er trimestre et qui se poursuivra avec Seb Sport Evénement à partir de janvier 2020, 11 enfants au Majo'dances avec Fanny et Nathalie, 13 enfants à l'art créatif autour d'Hélène, Aurore et Laëtitia, 5 enfants aux travaux d'aiguilles avec les doigts de fées d'Aviva et depuis le 26 novembre 2019 auprès de Céline, les cours d'anglais comptent 23 participants à partir de 4 ans jusqu'à l'âge du jeune retraité pour un café linguistique.

L'équipe du Foyer Rural, Martial, Aviva, Michel, Virginie, Aurore, Tanguy, Mélanie, Damien, Claudie, Laurent, Emilie, Pascal, Jérôme et moi (Nathalie) continuons nos efforts, notre envie



18 janvier 2020 : BOURSE AUX LIVRES à la salle Hermitage.
14 mars 2020 : CARNAVAL
18 avril 2020 ou 13 juin 2020 (date à valider) pour le parc Spirou : SORTIE EN FAMILLE, ouvert à tous

d'animer notre village tout en comptant sur vous villageois, villageoises, adhérents ou simples participants à venir à nos différentes manifestations (voir encadré).

Toute cette équipe du Foyer rural vous souhaite une excellente année 2020 et reste à votre écoute toute l'année. ■

La présidente, Nathalie DERRE

En 2019 l'équipe du Téléthon a organisé les manifestations suivantes :

- Le week-end du 12 et 13 Octobre vente de tripes.
- Vendredi 6 décembre : Le matin un lâcher de ballons dans les écoles du village et des Châssis. Le soir un concert a été donné dans l'église de Mercurol par des musiciens professionnels, chanteurs et instrumentistes de la région. Tous les acteurs de ce spectacle étaient bénévoles pour le Téléthon. Une très belle soirée.
- Samedi 7 Décembre un repas a été servi à la salle des fêtes de Veunes.

Ludovic PLEYNET qui est atteint de la myopathie de Becker nous a fait part de l'évolution de la recherche et de son espoir pour que son handicap n'évolue pas et même régresse. De nouveaux médicaments sont sur le marché et d'autres sont en attente d'autorisation pour les deux prochaines années. " Une révolution médicale est en marche".

Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des donateurs qui ont participé à cette action, ainsi que les associations qui se sont jointes à nous : ACCA, Basket, Farandole, Foyer Rural et les amis de la Tour et Groupama CLAMA du pays de l'Hermitage

Le 22^{ème} Téléthon de Mercurol - Veunes a rapporté la somme de 7 777 €. ■





FARANDOLE « SOU DES ÉCOLES MERCUROL VILLAGE »

Les parents bénévoles de l'association FARANDOLE « Sou des écoles Mercuriol-Veunes Village » s'activent tout au long de l'année dans différentes actions, pour recueillir les fonds nécessaires au financement des sorties, projets culturels et pédagogiques que les enseignants proposent à nos enfants, ainsi que l'achat de matériels, jeux et temps forts qui ponctuent la scolarité des écoliers (arbre de Noël, kermesse...). FARANDOLE participe également à la vie du village nos manifestations étant ouvertes à tous.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous avons commencé avec notre AG du 27 septembre, étaient présentes l'ensemble des associations de l'école. Celle-ci a permis de dresser le bilan de l'année écoulée, définir le programme de l'année à venir et de renouveler le bureau.

Bureau 2019-2020 :

Président : Tanguy TERRAS
Vice-présidente : Emilie BETTON
Trésorière : Catherine MORFIN
Vice trésorière : Nelly COURTIAL
Secrétaire : Laure COQUELET

FÊTE DU VIN BLANC

FARANDOLE a comme toujours, répondu présent à l'invitation de MVA pour la fête du vin blanc.

Pour cette 43e édition, nous avons choisi les Supers Héros où de nombreux enfants ont pu participer déguisés.

Des ateliers ont été proposés les samedis matins, avec au programme la préparation des costumes et autres accessoires qui ont composés le char. Ce sont des moments privilégiés de rencontres et d'échanges entre les parents de l'école.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidées dans les déguisements, le stockage et la conduite du char, ainsi que MVA pour l'organisation de cette journée.

VENTES

Après les vacances de la Toussaint, nous avons lancé notre vente d'agrumes pour la 3ème année.

Avec plus de 2 tonnes, nous avons largement atteint notre objectif. Un grand merci au tissu associatif de Mercuriol-Veunes qui a largement participé à cette vente.

Malheureusement, les aléas climatiques, avec d'abondantes pluies en Espagne, ont retardé la récolte. La livraison n'a pu se faire avant les vacances de Noël, elle a été repoussée à début janvier.

La veille des vacances, avec l'aide de Mr PERRIER que nous remercions encore, nous avons lancé notre première vente de courges sur le parking de l'école. Bilan 125 Kg de butternuts vendus en moins d'une heure.

D'autres ventes seront réalisées dans l'année, comme les chocolats pour Pâques, les pizzas à l'issue des spectacles des enfants et nos traditionnelles photos de classes.

SORTIE SKI

Pour la 2ème année, FARANDOLE relance les sorties ski à l'école du village.

Nous emmènerons cette année 2 classes (50 enfants) sur 4 séances dans une station de la Drôme.

Nous tenons à remercier particulièrement les donateurs : « Caisse d'Épargne Loire Drôme Ardèche », « Yvan PERRIER » ainsi que la municipalité qui nous ont apporté leur soutien financier pour la réussite de ce projet.

MANIFESTATIONS

Notre première manifestation de l'année à destination des enfants a été la soirée halloween le 31 octobre. Les enfants déguisés ont fait le tour du village pour récolter des friandises. Puis nous avons partagé le butin à la salle Hermitage.

Nous avons ensuite organisé l'arbre de Noël à l'école le mardi 17 décembre. Les enfants ont eu la surprise de voir arriver le père Noël, qui, avec l'aide des lutins de FARANDOLE, a distribué quantité de cadeaux pour l'école, les enfants ont également pu échanger avec notre hôte lors d'un goûter.

Notre LOTO annuel s'est déroulé le Dimanche 19 Janvier à l'Espace EDEN. Il a été proposé en plus des parties standards, une partie « enfants » gratuite, une partie « belge » pour que le maximum de joueurs gagne. De nombreux lots étaient à gagner : Nintendo Switch, Trottrinettes, Bouteille de vin....

Nous clôturerons l'année avec la Kermesse le 26 Juin 2020 dans l'école.

Après une année compliquée par la météo capricieuse (grêle, sécheresse, neige) qui a perturbé la vie économique de notre village, nous espérons une belle météo pour 2020.

Toute l'équipe de Farandole vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de Santé pour l'année 2020. ■



CONTACT

Site web : <http://farandole-mercuriol.fr/>
Mail : contact@farandole-mercuriol.fr
Téléphone : 06.12.93.81.83 (président)

Naissances

Nom	Prénom	Date
CHAPIER	Oscar	3/01/2019
ROTHBLUM	Fanny	8/01/2019
BURATO	Carmen	19/01/2019
TOULLEC	Armel	25/01/2019
THOUE	Eléna	8/02/2019
ANDRE ROSSI	Lilio	12/02/2019
BRISSON	Paul	16/05/2019
GOUY-PAILLER	Malya	19/05/2019
BROTTE	Mylhan	25/05/2019
DIAS MACHADO	Lara	16/06/2019
CHALAYE ASTIER	Esmé	24/06/2019
MOULIN	Margot	28/06/2019
BOUAMAMA	Quassim	31/07/2019
HERVOUET	Isia	30/08/2019
MÉRINDOL	Augustin	7/10/2019
ANDOCHE	Eliott	9/10/2019
FAGOT	Gaspard	17/10/2019
PONTES FERREIRA	Lexie	10/11/2019
BARBE	Roman	29/11/2019

Décès

Nom	Prénom	Date
HOUZET	Yolande	29/12/2018
COMADRAN	Yvette	30/01/2019
DAVY	René	8/02/2019
GRANGE	Lucienne	13/02/2019
CORNU	Alphonse	16/03/2019
BILLON	René	27/04/2019
JULLIEN	Gabriel	14/06/2019
MERMOZ	Danielle	19/06/2019
FIGUET	Eddy	15/07/2019
LÈCHENARD	Paulette	29/07/2019
FONFRÈDE	Raymond	6/09/2019
CHOMET	Jean	7/09/2019
CHAMPION	Raymond	28/10/2019
PONSARD	René	4/11/2019

Mariages

Epoux	Epouse(x)	Date
MÉRINDOL Olivier	THEVENOT Julie	1/06/2019
BOULET Kévin	PAILHAREY Célie	1/06/2019
THIAULT Hervé	BISCOP Sylvie	8/06/2019
DELHOMME Eric	CHIROUZE Lucille	6/07/2019
DITSLER Philippe	PAWLAK Sophie	6/07/2019
MARTINS David	PÉNARD Fanny	20/07/2019
DEBEAUX Gilles	THIVOLLE Annick	29/07/2019
ESCALLE Mathieu	GEAY Caroline	17/08/2019
HAMDI Faical	BOUCHARDON Marina	14/09/2019
BEAUD Jérémy	UBÉDA Patrick	26/10/2019



État-civil

Vie des associations



JOURNÉES DU PATRIMOINE : *Les seigneurs de Veauve*

Les journées européennes du patrimoine 2019 ont été l'occasion cette année de découvrir ou de redécouvrir le château de Veauves, bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 2000. Ce lieu de vie pour les habitants de Veauves, où se déroulaient autrefois kermesses et compétitions de boules, était encore dans les têtes de nombreuses personnes du village qui redécouvraient les lieux parfaitement entretenus par les «nouveaux châtelains» avec grand plaisir.

A l'initiative de l'association le « Télégraphe de Veauves » 5 visites guidées rassemblant plus de 100 personnes ont ainsi été organisées. Ces visites furent également l'occasion de profiter de la visite de l'église proposée par Monsieur COUTHIER et des panneaux d'expositions sur les seigneurs de Veauves, réalisés pour l'occasion.



Familles Fay-Solignac et Du Viviers à Veauve

BRANCHE DES FAY-SOLIGNAC

En 1294, la maison forte de Veauve fut honorée à Rémon de Veauve.

De 1308 à 1345, son fils, Roland de Veauves apparaît dans des actes pour ses biens sur la paroisse de Veauve, le fief d'Aurel et sa maison, place de Clérieu. Apparemment, il eut quatre filles qui se partagèrent l'héritage. Sa quatrième fille, Aigline, institua ses enfants héritiers universels et si ses enfants décédèrent, elle subsistua son mari François du MASEL. Tous ses enfants moururent jeunes, François devenu veuf, fit don de ses biens au monastère des Pères Céléstins de Colombier le Cardinal où il se retira. Les religieux vendirent une partie de la seigneurie de Veauve à Guillaume de Fay dit Coquard en 1379.

Le 14 Juillet 1405, Jean et Boniface DE SEISSEL vendirent à Annette de FAY, fille d'Eustache de FAY et petite-fille de Guillaume de FAY, la part qu'ils possédaient sur la terre de Veauves, héritage de Roland de Veauve. La branche des FAY-SOLIGNAC régna sur la seigneurie de Veauve jusqu'en 1747.

FIN DE LA BRANCHE DES FAY-SOLIGNAC

Bruno de FAY-SOLIGNAC de VEAUNE était décédé sans postérité. Ses biens tombèrent en partage entre son frère Philippe de FAY-SOLIGNAC et ses deux soeurs, Marie-Laurence appelée Mademoiselle de VEAUNE et Catherine qui épousa son cousin, Justin-Bruno du VIVIERS. Philippe de FAY-SOLIGNAC, étant, lui aussi

sans postérité, la branche des seigneurs de FAYSOLIGNAC allait s'éteindre. Pour la sauver, Philippe, en accord avec sa soeur Madame du VIVIERS, qui avait hérité de sa soeur Mademoiselle de Veauve, donna à son neveu Ferdinand-Bruno du VIVIERS, en considération de son mariage avec Mademoiselle Marie-Françoise de BOISSAC en 1748, la possession du château et du fief de VEAUNE à la condition de porter le nom et les armes de FAY-SOLIGNAC conjointement avec le sien et les siennes.

FERDINAND-BRUNO DU VIVIERS

Ferdinand-Bruno du VIVIERS naquit à Besançon le 7 Octobre 1713. Il s'illustra dans la carrière militaire. Après 13 années de service et suite à des infirmités, il prit sa retraite. Il épousa, en 1748 Mademoiselle Marie-Françoise de BOISSAC mais il devint veuf de bonne heure et s'occupa avec beaucoup de sollicitude de ses dix enfants et continua d'habiter à Veauve et à Romans. A Romans, il habitait l'hôtel de Allées, aujourd'hui couvent de Sainte-Claire. A Veauve, il fit d'importantes réparations et entre autres il fit démolir les anciennes fortifications qui entouraient le château et élever à la place les murs qui soutiennent les terrasses. D'après une tradition, c'est lui qui fit planter le bois de la Garenne ainsi que l'allée des marronniers. Il fit venir de Lyon des tentures et des meubles en nombre important. Il fit peindre sur toile le pennon d'alliances de la famille de FAY-

SOLIGNAC, qui surmontait la cheminée de la salle du rez-de-chaussée et qui a été transporté au château de Cabrières. Il fit son testament le 8 Décembre 1772 dans lequel il institua son fils aîné Artus-Charles-Marie du VIVIERS de FAY-SOLIGNAC, son seul héritier, et fit des legs à ses autres enfants. Il demanda à ses héritiers qu'une messe fut célébrée chaque mois dans la chapelle de Veauve et qu'ils fassent habiller trois vieux pauvres ou six enfants choisis dans la paroisse à chaque anniversaire de son décès. Il mourut le 12 Octobre 1778 et fut inhumé dans le cimetière de la paroisse sous la fenêtre de sa chapelle.

ARTHUS-CHARLES-MARIE DU VIVIERS DE FAY-SOLIGNAC

Arthus-Charles-Marie naquit à Romans le 29 Septembre 1751. Il fit de brillantes études et rentra dans la marine. Il prit part à plusieurs expéditions dont une en Amérique, en 1780, lors de la guerre d'Indépendance. En 1786, il devint commandant de la corvette « La Sincère » et partit pour une campagne qui dura plus de deux ans. Il rapporta de ses expéditions et voyages de nombreuses observations et descriptions. Il désarma le 15 Juillet 1788 et fut mis à la retraite en 1790. En Octobre 1788, il épousa Mademoiselle Olympe de PASSERAT de SILANS.

D'après le travail réalisé par Madame Savy



YVONNE GUILLEMETTE DU VIVIERS

Yvonne du Viviers a vécu à Veauve au château qui appartenait à sa famille.

Après son mariage avec Eugène de Roverié de Cabrières, elle s'y installa. Elle eut quatre enfants dont trois naquirent à Veauve, le quatrième François-Marie-Anatole de Roverié de Cabrières naquit le 30 Août 1830 à Beaucaire.

Yvonne aimait beaucoup son château de Veauve. C'était sa terre patrimoniale où elle avait passé ses premières années et où son père était décédé. La campagne, ce climat tempéré convenait à sa santé. Elle était libre de cultiver à son gré la musique et la peinture

Son mari Eugène de Cabrières se plaisait dans sa propriété familiale de Cabrière. Des difficultés financières rencontrées par ses parents et son ambition politique le poussent à vendre l'un de leur bien.

Yvonne fut partagée, son mari lui demande de vendre Veauve sa propriété à laquelle elle est très attachée. Son mari disant bien combien il était désolé de lui demander ce sacrifice pour éteindre des dettes qu'elle n'avait pas contractées et dont ni elle ni son mari même, ne soupçonnaient lors de leur mariage. Yvonne pour l'avenir de ses enfants et dans un grand esprit de sacrifice malgré le profond déchirement qu'elle ressentait accepte la vente de Veauve. Elle fut beaucoup soutenue par sa famille. Sa mère Mme du Vivier la rappela près d'elle, certaine de trouver les paroles apaisantes qui adouciraient ce grand chagrin.

Yvonne recommande à son mari de ne pas vendre « le champ du curé » qui se trouve en-dessous de la cure. La vente étant consommée, Yvonne demande à son mari de lui faire parvenir les oranges de la terrasse qui appartenaient à sa mère ainsi que les tasses de Chine, un buste d'Homère une pendule, ces chers objets qui lui rappelaient son enfance à Veauve.



Hôtel particulier de la famille Fay Solignac - Tournon



Banc d'église des seigneurs de Veauve



1



2



3



4

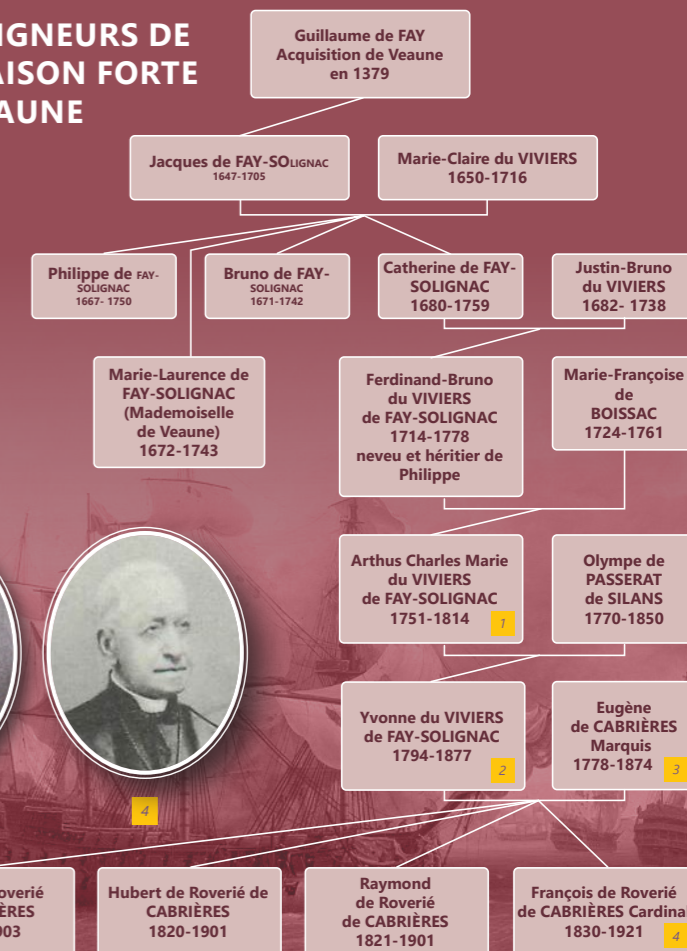
Artus de Roverié de CABRIÈRES 1818-1903

Hubert de Roverié de CABRIÈRES 1820-1901

Raymond de Roverié de CABRIÈRES 1821-1901

François de Roverié de CABRIÈRES Cardinal 1830-1921

LES SEIGNEURS DE LA MAISON FORTE DE VEAUNE



Lettre d'Yvonne à son mari Eugène de Cabrière

Cuirieu, 8 juin 1826.

« Ta lettre, mon cher ami, est consacrée tout entière à t'excuser du Sacrifice, que tu as exigé de moi. Je m'y suis résignée, et j'espère ne pas avoir à m'en repentir. Mais mes regrets durent toujours, et c'est une pensée désolante, qui me suit partout. Mes tantes ont été extrêmement bonnes et raisonnables, là-dessus; elles m'ont dit tout ce qui, dans une pareille occasion, peut consoler; elles ont même essayé de diminuer l'intérêt et l'affection, que je conserve pour ce vieux château. Il n'est sûrement plus à moi, à l'heure qu'il est! Ton temps est court et tu aimes d'ailleurs à presser les choses. Maman est parfaite pour moi; elle est venue me chercher, à Lyon, et n'a pas voulu que je vinsse ici dans une autre voiture que la sienne. »

« N'oublie pas que la vente de Veauve ne doit pas comprendre « le champ du Curé », qui se trouve situé au-dessous de la cure. Le Curé n'en a que la jouissance, et c'est une sorte de compensation et de rétribution, soit pour les prières à faire pour mon père et nos ancêtres, soit aussi en faveur de l'instruction religieuse donnée aux enfants par le Curé. L'acte de cette propriété doit te rester, afin que la destination n'en soit pas changée. J'ai rappelé à Maman qu'elle s'était réservée les oranges ou les citronniers de la terrasse, si l'une de nous venait à être forcée de renoncer à la propriété de Veauve. Je crois qu'il faut maintenir cette réserve; et si on le peut, alors on les enverrait chercher d'ici... »

Suivent quelques instructions pour les emballages :

« Je te recommande les tasses de porcelaine de Chine, que j'ai vues, dans mon enfance; le buste d'Homère, qui est une très belle bosse. J'ai aussi un amour inconsidéré pour la vieille pendule, où Neptune est représenté avec son trident; elle me frappait autrefois beaucoup; le temps, qui détruit tout, m'a laissé de ce vieil objet, un souvenir, qui m'intéresse. »

« Ah ! il faut bien que cette vente soit indispensable, car, sans cela, je ne pourrais y consentir. Je ne suis guère résignée malgré tout ! Allons, faisons un effort, disons donc adieu à mon castel : c'est la dernière fois que je puis employer un tel pronom POSSESSIF ! Fais mes adieux à la belle allée de marronniers, à nos cyprès et à tout ce que je regrette; bientôt, ce ne seront que des souvenirs. »

Yvonne



À VOS AGENDAS !

DIMANCHE 9 FEVRIER : MATINÉE BOUDINS - 9h - ACCA Veunes - Salle des fêtes de Veunes

DIMANCHE 9 FEVRIER : MATINÉE HUÎTRES - 9h - Basket - Gymnase Marcel Banc

DIMANCHE 9 FEVRIER : LOTO - 14h30 - Lylou mon combat - Espace Eden

SAMEDI 15 FEVRIER : DÉCOUVERTES MANGAS - Télégraphe - 14h00 - Mairie de Veunes

DIMANCHE 16 FEVRIER : LOTO - Grappe Dorée - Salle des fêtes de Veunes

VENDREDI 21 FEVRIER : CIE PERRICARD - LES ANNÉES 70 - 20h30 - Basket - Compagnie Pericard - Espace Eden

SAMEDI 22 FEVRIER : SOIRÉE HYPNOSE - 21h - Basket - Espace Eden

SAMEDI 14 MARS : CARNAVAL - 14h - Foyer Rural - Salle Hermitage

SAMEDI 14 MARS : CONCOURS QUALIFICATIF QUADRETTES - 8h00 - Amicale boule - Boulodromme

DIMANCHE 15 MARS : LOTO - 14h - Basket - Espace Eden

DIMANCHE 15 MARS : ÉLECTIONS MUNICIPALES - 1^{ER} TOUR - journée - Mairie - Gymnase Marcel Banc et Salle des fêtes de Veunes

DIMANCHE 22 MARS : ÉLECTIONS MUNICIPALES - 2^E TOUR - journée - Mairie - Gymnase Marcel Banc et Salle des fêtes de Veunes

DIMANCHE 22 MARS : THÉ DANSANT - ORCHESTRE DANIEL CHEVALIER - Télégraphe - 14h - Espace Eden

SAMEDI 28 MARS : CONCERT - Chœur Mistral Tain Tournon - Espace Eden

DIMANCHE 29 MARS : DÉJEUNER SPECTACLE MAGIE DANY LARRY - La Grappe Dorée - Barbière

SAMEDI 4 AVRIL ET DIMANCHE 5 AVRIL : CONCOURS DE DANSE - On danse en Concours à Valence - Espace Eden

DIMANCHE 5 AVRIL : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 10h - Amis de la Tour - Salle Hermitage + Petite salle Marcel Banc

JEUDI 9 AVRIL : REPAS CHEVREAUX - La Grappe Dorée - Montmiral

VENDREDI 17 AVRIL : CONCOURS SOCIÉTAIRE 13h30 - Amicale Boule - Boulodromme

DU 24 AU 26 AVRIL : MARCHÉ AUX VINS - Syndicat des Crozes - Espace Eden

MARDI 5 MAI : CHALLENGE PAULETTE ET ROBERT LARIVIERE - 13h30 - Amicale boule - Boulodromme

VENDREDI 8 MAI : CIE PERICARD - SHOW J.J GOLDMAN & C. DION - 21h - Basket - Espace Eden

VENDREDI 15 MAI : ANNIVERSAIRE - La Grappe Dorée - Salle Hermitage

SAMEDI 16 MAI : SPECTACLE - 20h30 - EALH - Espace Eden

DIMANCHE 17 MAI : COURSE CAISSE À SAVONS - MVA - Village

JEUDI 28 MAI : CHALLENGE ROFFAT - 9h - Amicale boule - Boulodromme

SAMEDI 30 MAI ET DIMANCHE 31 MAI : GALA - Danse Passion - Espace Eden

DU 1^{ER} AU 8 JUIN : RANDONNÉE TYROL - La Grappe Dorée

SAMEDI 6 JUIN : SPECTACLE - Familles Rurales Granges les Beaumont - Espace Eden

SAMEDI 13 JUIN : GALA - 20h30 - Le Temps d'un Mouvement - Espace Eden



SAMEDI 18 JUIN : PIQUE-NIQUE - La Grappe Dorée

VENDREDI 19 JUIN : SPECTACLE - EALH - Salle des Fêtes de Veunes

SAMEDI 20 JUIN : GALA - 20h30 - Dynamic danse - Espace Eden

VENDREDI 24 JUIN : SPECTACLE MAJORETTES Foyer Rural - Salle des Fêtes de Veunes

SAMEDI 25 JUIN : SEMI-NOCTURNE - 16h - Amicale boule - Boulodromme

VENDREDI 26 JUIN : FÊTES DES ECOLES - 16h30 - Écoles

DIMANCHE 28 JUIN : SPECTACLE - Adapeï - Espace Eden

DIMANCHE 28 JUIN : CONCOURS DE PÉTANQUE - 14h - MVA - Boulodromme

Directeur de la publication : Michel Brunet, Maire
Réalisation par les membres de l'équipe communication : Véronique Blaise, Nicolas Daujan, Laëtitia Debeaux, Véronique Granger, Annie Guibert, Christophe Faure, Alain Fleuret, Serge Rioux
Crédits photos : mairie de Mercurol-Veunes, Dauphiné Libéré, Journal Tain-Tournon
Charte graphique : www.ateliertilt.fr - 06 10 96 68 11
Impression : Despesse - 67 rue de la forêt - 26000 valence - 04 28 61 61 61
Imprimé sur papier PEFC

Mairie de Mercurol-Veunes
1, place de la république
26600 Mercurol-Veunes

Tél. 04 75 07 40 05

Email : mairie@mercurol-veunes.fr
Web : www.mercurol-veunes.fr



Plus d'infos sur les manifestations : onglet "agenda" sur www.mercurol-veunes.fr

